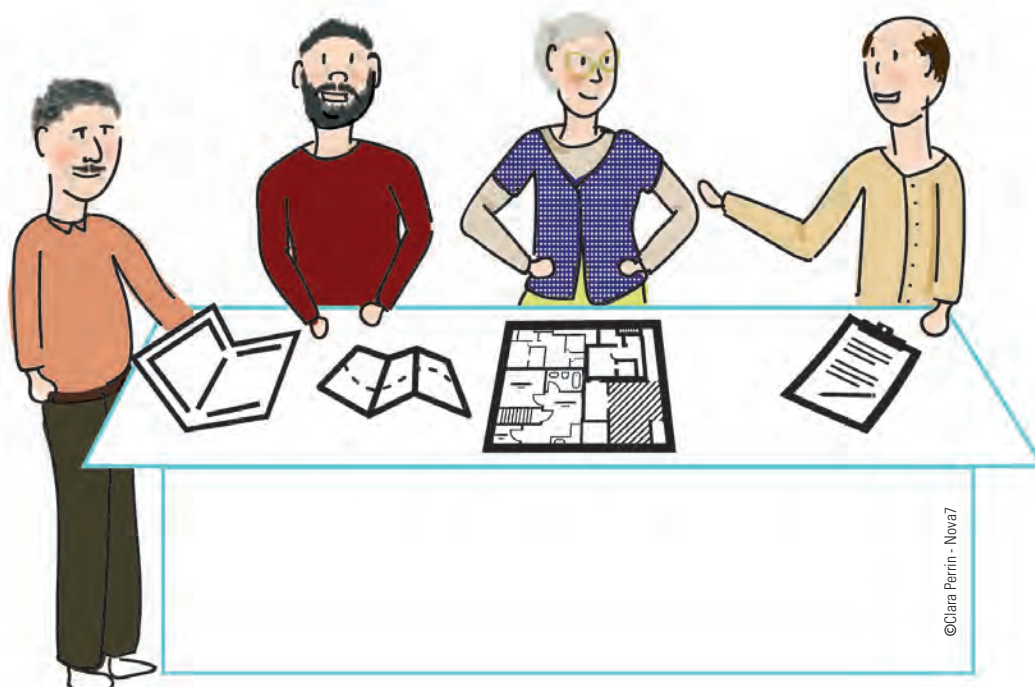


LOGEMENT ET VIEILLISSEMENT

ENQUÊTE AUPRÈS DE PERSONNES DE 60 À 90 ANS

TESTS DE CONCEPTS D'OFFRE



©Clara Perrin - Nova7

RAPPORT

Julien CASALS, Mathieu BOURY, Clara PERRIN
et Quentin ZARAGORI - Nova 7

Mars 2016

GRANDLYON
la métropole

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Contexte et objectifs	6
Méthodologie	7
Entretiens auprès de 24 personnes âgées.....	8
Concepts d'offres rassemblés par insight.....	9
Echantillon des habitants.....	10
Entretiens auprès de 5 travailleurs sociaux	12
Les grandes aspirations et connaissances des seniors vis-à-vis de l'habitat	15
Être indépendant	16
Être soi-même.....	21
Être dans l'interaction.....	24
Être dans le présent	29
Être rassuré.....	31
Le rejet de l'EHPAD	34
Des offres alternatives peu connues.....	38
Réactions aux concepts testés.....	45
Les solutions acceptables en cas de perte d'autonomie	46
Les services et l'aménagement du domicile	47
L'entraide entre voisins	53
L'accueil temporaire.....	59
Les formes d'habitat attractives pour des cibles spécifiques	64
L'habitat serviciel	65
L'habitat collaboratif	73
Les solutions rejetées par les seniors	77
Les solutions d'aide au déménagement.....	77
La cohabitation avec un inconnu.....	81
L'hébergement avec prise en charge importante	86
Annexes	92
Guide d'entretien personnes âgées.....	93
Présentation des offres	97

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Délégation Développement Solidaire et Habitat souhaite développer des projets transversaux, en vue de répondre aux problématiques de dépendance et de perte d'autonomie dans le domaine du logement et de l'habitat. L'objectif est de pouvoir formuler des propositions visant à **croiser les politiques sociales avec celles de l'habitat**, pour améliorer le service rendu aux habitants, tout en veillant à endiguer l'inflation des ressources nécessaires dans ce domaine.

Pour ce faire, elle a sollicité la Direction de la Prospective et du Dialogue Public afin d'effectuer un **état des lieux de l'offre existante et potentielle en matière de maintien à domicile et d'habitat regroupé**, dont les résultats ont été présentés en novembre 2015. Réalisé par Nova7 et Cédric Polère, cet état des lieux a fait apparaître plusieurs catégories de solutions, dont la plupart ont été illustrées par la description et l'analyse d'initiatives qui diffèrent par leur nature (maintien à domicile ou habitat regroupé), leur statut (public ou privé), leur ampleur, leur potentiel de développement, leur caractère innovant, etc.

Cet inventaire a été enrichi par les résultats d'un benchmark conduit en parallèle sur les formes alternatives d'habitat pour les personnes âgées (Sylvie Mauris-Demourieux / Nova7). Cette première phase d'étude a été réalisée en s'appuyant sur des sources documentaires, l'interview des porteurs de projets et le regard croisé de quelques experts. Elle a permis d'identifier **17 concepts d'offres d'habitat alternatives**.

La Délégation Développement Solidaire et Habitat a souhaité compléter ce diagnostic de l'offre par une seconde phase d'étude portant sur la manière dont ces solutions sont connues et perçues par ceux à qui elles sont destinées : les personnes âgées vivant sur le territoire. L'objectif consiste à **vérifier l'adéquation entre ces concepts d'offres et les attentes des personnes âgées de l'agglomération**. L'enjeu étant de permettre à la Métropole de Lyon d'affiner sa stratégie vis-à-vis des projets qu'elle souhaite soutenir, en identifiant les freins à lever ou les leviers sur lesquels s'appuyer.

Cette seconde phase d'étude a donc pour but de **mettre au jour les comportements et les attitudes des personnes âgées en matière de choix d'habitat** au regard des solutions potentiellement disponibles, en testant auprès d'elles les 17 concepts formalisés à l'issue de la phase 1.

Méthodologie

S'agissant de mettre au jour, de comprendre et d'expliquer des attitudes et des comportements, l'étude nécessitait une **approche qualitative**.

Des entretiens individuels (de type semi-directif) ont ainsi été menés auprès d'un échantillon diversifié d'une **trentaine de personnes** concernées par la problématique :

- 24 entretiens au domicile de personnes de plus de 60 ans résidant dans la Métropole (qui sont, au sens de l'INSEE, des « personnes âgées ». Nous utiliserons également dans ce document et de manière synonyme, le vocable de séniors).
- 6 entretiens auprès de travailleurs sociaux spécialistes de ce public au sein des Maisons du Rhône

La technique des **entretiens individuels** a été privilégiée par rapport à celle des réunions de groupe puisqu'il s'agissait de mettre au jour des comportements et attitudes individuels et intimes.

Ces entretiens ont été réalisés au domicile des personnes, pour une durée d'environ 2 heures (et parfois davantage).

Entretiens auprès de 24 personnes âgées

Les entretiens ont été réalisés sur la base d'un **guide** (cf. annexes), comprenant des consignes très ouvertes. Celui-ci a été rédigé par Nova7 et soumis à la validation des membres du Comité Technique.

Il comprenait les parties suivantes :

- Description du choix de résidence actuel : pourquoi et comment la personne a choisi (ou a été contrainte) d'habiter dans son logement actuel ?
- Evaluation de ce choix (le logement et son contexte) : comment la personne y vit-elle ? comment s'y sent-elle ? avec qui a-t-elle aujourd'hui des relations ?
- Projection dans le futur :
 - Quelle sont ses représentations et son vécu de la question de la perte possible d'autonomie ? Qu'est-ce qui contribue selon elle à rester autonome ?
 - Recentrage sur la question de l'habitat : comment se voit-elle habiter dans les prochaines années ? Dans quel type de logement et dans quel type d'environnement ? Qu'est-ce qui pourrait l'inciter à changer ?
- Réactions aux 17 concepts d'offres d'habitat alternatives identifiés et aux *insight*

Les **concepts** d'offres à tester ont été formalisés par Nova7 de manière suffisamment neutre et générale pour concerner le plus grand nombre de personnes et permettre aux interviewés de se prononcer sur un principe général. Ils ont été présentés aux interviewés sous forme de planches A4 (une planche par scénario), avec des illustrations et un texte décrivant le principe de l'offre. Ils sont issus du travail réalisé en phase 1.

Les concepts ont été rassemblés par thèmes, chaque thème correspondant à une grande catégorie d'attente, exprimée sous forme **d'*insight*** (un verbatim fictif, qui résume la situation ou le problème d'un habitant et les attentes qu'il pourrait exprimer par rapport à la question du logement et/ou du vieillissement).

L'ensemble des planches présentées se trouvent en annexe de ce rapport.

Concepts d'offres rassemblés par insight

Catégorie d'offre et « insight »	Scénarios d'offre à tester
<p>Maintenir dans un domicile indépendant <i>« Je veux rester chez moi quoi qu'il arrive, je ne veux pas déménager »</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Recevoir des services à domicile Rendre votre logement plus sûr et plus confortable Séjourner temporairement dans un lieu d'hébergement adapté Accueillir un étudiant chez soi
<p>Déménager pour un logement adapté <i>« Il faut anticiper la perte d'autonomie et je suis prêt(e) à déménager pour un logement plus adapté »</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Accéder à un portail des offres de logements adaptés Déménager pour un logement plus adapté Vivre chez un accueillant familial
<p>Rassembler les publics <i>« Je ne veux pas vieillir seul mais je ne veux pas être entouré(e) uniquement de personnes âgées »</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Vivre dans une maison d'accueil familial Habiter dans une résidence inter-génération Habiter dans un village inter-génération Habiter dans un lieu où l'entraide est valorisée
<p>Regrouper par les liens et les services <i>« J'ai envie de profiter des services et d'habiter à côté d'autres personnes comme moi avec qui j'ai des choses à partager »</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Habiter une résidence pour seniors Vivre en colocation avec un autre senior
<p>Impliquer les personnes âgées <i>« Je suis intéressé(e) par un mode de vie plus collectif, mais je veux rester acteur de toutes les décisions qui concernent mon logement »</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Habiter et gérer sa résidence avec d'autres personnes Construire et gérer sa résidence avec d'autres personnes
<p>Revisiter l'hébergement des personnes atteintes de maladies dégénératives <i>« En vieillissant, si je commence à souffrir de troubles importants de la mémoire, de l'orientation... et que cela ne me permet pas de rester chez moi, je ne voudrais pas me retrouver dans une maison de retraite classique pour autant »</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Résider dans un établissement sécurisé, organisé comme un village Résider dans un établissement ouvert sur le quartier

Le détail des concepts proposés est repris dans les annexes du présent rapport.

Echantillon des habitants

L'échantillon a été défini de manière à traduire la **diversité des situations individuelles**, selon 5 critères :

- **L'âge** : avec une répartition équilibrée entre les personnes de 60 à 74 ans et les personnes de plus de 75 ans
- **Le secteur géographique** : avec des personnes habitant dans le centre de l'agglomération (Lyon, Villeurbanne), en 1^{ère} couronne et en 2^{ème} couronne
- **Le statut d'habitat** : avec des propriétaires (maison et appartement) et des locataires (parc privé et parc social)
- **Le niveau de revenu** : avec un équilibre entre revenus élevés et peu élevés
- **Le degré d'isolement** : avec des personnes qui disposent de proches en mesure de les aider au quotidien (conjoint valide, famille, amis) et des personnes isolées (vivant seul et sans proches en mesure de les aider au quotidien)

Les habitants ont été recrutés par téléphone, à partir de sondages aléatoires dans l'annuaire téléphonique, de manière à identifier des personnes répondant aux critères fixés.

A noter que personnes âgées isolées ont pu être identifiées et recrutées par l'intermédiaire de l'association les Petits Frères des Pauvres (fraternité de Lyon).



Détail des profils rencontrés

Prénom	Âge	Secteur géographique	Statut d'habitat	Niveau de revenus	Aidants proches
Michel	64	Centre de l'agglo	Propriétaire maison	Elevé	Oui
Eliane	64	Centre de l'agglo	Locataire parc social	Peu élevé	Oui
Catherine	65	Centre de l'agglo	Locataire parc privé	Elevé	Oui
Guy	67	Centre de l'agglo	Propriétaire appartement	Peu élevé	Non
Daniel	68	1ère couronne de l'agglo	Propriétaire appartement	Peu élevé	Oui
Alain	68	2ème couronne de l'agglo	Propriétaire maison	Elevé	Oui
Christiane	69	Centre de l'agglo	Locataire parc social	Peu élevé	Non
Marie-Hélène	70	1ère couronne de l'agglo	Locataire parc privé	Peu élevé	Oui
Pierre	70	Centre de l'agglo	Locataire parc social	Peu élevé	Non
Claude-Alain	71	1ère couronne de l'agglo	Locataire parc social	Peu élevé	Non
Gilbert	72	Centre de l'agglo	Locataire parc social	Peu élevé	Oui
Andrée	72	2ème couronne de l'agglo	Propriétaire maison	Elevé	Oui
Mireille	74	1ère couronne de l'agglo	Locataire parc privé	Elevé	Oui
Josiane	74	2ème couronne de l'agglo	Propriétaire appartement	Peu élevé	Non
Monique	75	Centre de l'agglo	Locataire parc social	Peu élevé	Oui
Christiane	75	2ème couronne de l'agglo	Propriétaire maison	Elevé	Oui
Emile	76	2ème couronne de l'agglo	Propriétaire appartement	Peu élevé	Oui
Michelle	78	1ère couronne de l'agglo	Propriétaire appartement	Peu élevé	Oui
Jean-Paul	78	2ème couronne de l'agglo	Propriétaire appartement	Elevé	Non
Suzanne	79	Centre de l'agglo	Propriétaire maison	Peu élevé	Oui
Jocelyne	83	1ère couronne de l'agglo	Locataire parc social	Peu élevé	Non
Gabrielle	84	Centre de l'agglo	Locataire parc privé	Peu élevé	Oui
Francis	91	2ème couronne de l'agglo	Locataire parc privé	Elevé	Oui
Gérard	74	Centre de l'agglo	Locataire parc social	Peu élevé	Non

Entretiens auprès de 5 travailleurs sociaux

En complément des entretiens menés auprès des personnes âgées, 5 entretiens ont été réalisés auprès de travailleurs sociaux au contact des personnes âgées sur les problématiques de logement au sein des Maisons du Rhône.

Ces entretiens ont permis d'apporter un éclairage sur les processus de choix des personnes qu'elles accompagnent et sur leur propre vision de l'offre existante sur le territoire.

Le contenu de ces entretiens viendra éclairer les réactions des habitants seniors, qui sont au cœur de notre étude.

Leur regard est intéressant à plusieurs égards : d'une part parce que ce sont des professionnelles qui ont à gérer chaque jour des situations de recherche de solutions pour des personnes âgées qui perdent leur autonomie et qui connaissent à la fois les solutions et comment les personnes âgées les perçoivent, et d'autre part parce qu'elles interviennent justement après la perte d'autonomie (situation dans laquelle ne sont pas les habitants que nous avons interviewés).



Dans le rapport, les éléments d'analyse faisant référence à ces entretiens sont identifiés par ce pictogramme.

Le rôle et le type d'intervention des travailleurs sociaux de la Métropole sont précisés ci-après.

Le rôle des travailleurs sociaux de la Métropole

Les travailleurs sociaux de la Métropole interviennent auprès des personnes âgées qui se retrouvent en situation de dépendance (GIR4 au minimum), le plus souvent suite à un problème de santé, un accident, une hospitalisation..., et qui deviennent éligibles à l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie : voir encadré).

Les assistantes sociales que nous avons rencontrées dans le cadre de l'étude instruisent les dossiers de demandes APA adressées à la Métropole. Elles interviennent en se rendant au domicile de la personne, pour évaluer la perte d'autonomie (grille AGGIR) et la situation dans laquelle elle vit (son logement, son mode de vie, son environnement, ses besoins, etc.), afin de mettre en place un plan d'aide adapté (pouvant intégrer de l'aide à domicile, l'installation d'une téléassistance, du portage de repas, des travaux d'aménagements du logement, de l'accueil temporaire, de l'accueil familial, du transport,...).

Leur travail se fait en partenariat avec de nombreux autres intervenants des politiques vieillesse : travailleurs sociaux des communes (CCAS), associations, professionnels de santé, associations, prestataires de services à la personne, etc.

Allocation Personnalisée d'Autonomie : quelques précisions

Source : Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

L'APA est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, se laver, s'habiller...), ou dont l'état nécessite une surveillance régulière. (...)

Pour bénéficier de l'APA, il faut :

- être âgé de 60 ans ou plus,
- résider en France de façon stable et régulière,
- être en perte d'autonomie, c'est-à-dire avoir un degré de perte d'autonomie évalué comme relevant du GIR 1, 2, 3 ou 4 par une équipe de professionnels.

Toutes les personnes qui remplissent ces conditions peuvent bénéficier de l'APA quels que soient leurs revenus. En revanche, le montant attribué dépend des revenus. Une participation progressive est demandée à la personne bénéficiaire de l'APA au-delà d'un certain niveau de revenus.

Il existe 2 types d'APA : l'APA à domicile pour les personnes qui vivent chez elles (les résidences seniors, les petites unités de vie ou l'accueil familial sont considérés comme du domicile) ou l'APA en établissement (pour les personnes vivant en EHPAD ou USLD uniquement).

LES RÉSULTATS

LES GRANDES ASPIRATIONS ET CONNAISSANCES DES SENIORS VIS-À-VIS DE L'HABITAT

Cette première partie, issue d'une part de l'analyse des discours recueillis sur la manière dont les personnes interviewées décrivent leur habitat actuel et des réactions générales aux concepts qui leur ont été présentés, permet de bien appréhender le « logiciel » avec lequel les habitants seniors envisagent leurs choix en matière de logement, et ce quel que soit leur âge.

Elle permettra de bien comprendre, dans la deuxième partie, pourquoi certains concepts sont rejetés et d'autres acceptés.



Être indépendant

La première et la plus importante des aspirations des seniors rencontrés concerne leur volonté de rester indépendant. Il s'agit d'une aspiration fondamentale qui conditionne beaucoup l'acceptabilité des différentes offres existantes : si les personnes âgées ont le sentiment qu'elles ne seront plus indépendantes, il y a de fortes chances qu'elles rejettent l'offre.

L'aspiration à être indépendant est composée de trois idées :

- Disposer de son espace personnel
- Préserver son intimité
- Ne pas être entravé par autrui

Disposer de son espace personnel

Les personnes rencontrées souhaitent avant tout garder un espace personnel, un "chez soi" qui leur est propre. Il s'agit d'un logement dans lequel elles puissent être totalement indépendantes si elles le souhaitent.

Pour se sentir indépendant dans son logement, les seniors souhaitent disposer à minima d'une chambre, d'une salle de bain, d'un toilette, d'une cuisine et idéalement d'un espace supplémentaire (salon/pièce de vie). Hormis la chambre individuelle, la cuisine et la salle de bain privées semblent être les lieux les plus importants aux yeux des seniors pour juger de la liberté et de l'indépendance d'un logement.

« Il faut qu'on puisse faire sa cuisine soi-même, avoir une chambre à soi et une petite pièce, pas forcément très grande, pour regarder la télé ou faire quelques activités seules. Il faudrait aussi une petite salle de bain, un petit cabinet de toilette indépendant, c'est très important. »

« Un petit logement indépendant, avec une cuisine et une chambre, est déjà plus acceptable qu'une simple chambre dans laquelle on ne peut pas faire grand-chose. Je trouve ça triste, je veux rester indépendante. »

« C'est important d'avoir un logement indépendant : un F2 comme ici, avec une salle de bain privée, une cuisine équipée... »

Les interviewés estiment en effet que si la salle de bain est partagée, ils ne pourront pas l'utiliser comme bon leur semble (horaire, temps passés à l'intérieur...).

La cuisine représente pour eux la liberté de manger ou non, à l'heure qui leur convient et de choisir ce qu'ils mangent.

« Moi je mange quand je veux, je me couche quand je veux. Parfois je ne mange pas pendant 2-3 jours, je ne fais que boire mes bouteilles spéciales, et ça me suffit. Je ne veux pas qu'on m'empêche de faire ce que je veux. »

Concrètement, garder un espace personnel permet de rester maître des décisions qui concernent le logement et la vie quotidienne.

Derrière la notion d'indépendance, il y a donc le besoin de liberté et de contrôle de son environnement. Le souhait d'avoir un logement permet aussi aux personnes âgées d'éviter ce qui caractérise le plus la perte d'indépendance pour elles : une vie quotidienne imposée, tant dans les choix que dans les horaires (lever/coucher, repas, douche...).

« J'aimerais avoir mon chez-moi tout en ayant accès au médical. Continuer à être indépendant malgré la maladie. Ne pas avoir des horaires stricts pour faire telle chose, comme manger à 12 heures pile. »

« Je veux rester indépendante. Ce qui m'embête, c'est qu'on me dicte à quelle heure je dois faire ceci ou cela : « Bon bah c'est l'heure de faire ci, puis l'heure de faire ça. »

Préserver son intimité

Les personnes âgées rencontrées rejettent toute offre qui leur semble trop remettre en question leur intimité et modifier leurs habitudes de vie.

Les seniors qui rencontrent des difficultés (physiques ou mentales) ne souhaitent pas les montrer.

« Si un jour j'ai une incontinence, c'est tellement personnel, ça serait dur pour moi. Ce serait difficile à accepter aussi pour les couches, qu'on me lave. Pour moi, ça m'abaisserait. »

« Je ne veux pas partager ma chambre. J'ai fait des voyages, j'ai toujours demandé à avoir une chambre individuelle. J'ai des problèmes de vessie, je me lève plusieurs fois la nuit pour aller aux toilettes, je ne voudrais pas avoir à m'habiller. »

Ainsi la perte d'autonomie effraie les seniors car elle implique d'être aidé par une tierce personne, à qui on expose ses faiblesses et son intimité. La présence d'un autre individu (même professionnel) au domicile peut être vécue comme une intrusion dans l'espace et la vie intime qui implique de faire des concessions ou des efforts dans son mode de vie.

« J'ai toujours eu l'habitude de vivre seul, je ne sais pas trop si ça me plairait, je n'aimerais peut-être pas trop. Partager les choses, regarder la télé, ça serait peut-être compliqué avec quelqu'un. »

Ne pas être entravé

Pour les personnes âgées que nous avons rencontrées, être indépendant implique aussi de ne pas avoir de compte à rendre à quelqu'un. Elles souhaitent pouvoir garder leur rythme, leurs habitudes et rester les seules maîtresses de leurs décisions.

La plupart d'entre elles rejettent donc l'idée d'habiter en collectivité, par exemple en colocation, car cela implique de faire trop de concessions dans ses habitudes de vie.

« Vivre avec une autre personne, ça ne me semble pas faisable, parce qu'on a chacun son caractère, il faudrait vraiment bien s'entendre, et encore ! Déjà entre mari et femme, ce n'est pas facile, alors là avec une autre personne, ce serait encore pire ! »

Sans souhaiter être isolé, quelques interviewés expliquent tout de même vouloir contrôler leur vie sociale : ils ne veulent pas être dérangés à tout moment par des voisins ou des amis, et veulent maîtriser leurs activités et leurs sorties.

« Vivre avec quelqu'un d'autre, ce sera forcément problématique. Il faudra faire des concessions sur tout : faire attention à qui on invite, jusqu'à quelle heure, ne pas laisser traîner les affaires, ne pas mettre la télévision trop fort... C'est assez contraignant tout ça ! »

« Il faudrait faire des choix et des concessions. Être sûr de bien s'entendre avec l'autre. Personnellement, je ne m'y vois pas du tout, je pense que ce n'est pas facile du tout. Déjà quand on voit les jeunes entre eux... Alors les seniors c'est un peu comme un retour en enfance, on se crêpe le chignon. »

Certains redoutent aussi de subir des pressions sociales s'ils commençaient à s'investir dans une vie de quartier ou de résidence : être contraint de participer à des activités pour ne pas passer pour une personne asociale, devoir continuer d'apporter des gâteaux aux voisins parce qu'ils ont pris l'habitude d'en recevoir... Dès lors, ils ne se sentiraient plus indépendants, mais tributaires des autres.

« S'ils proposaient des activités, on se sentirait obligé d'y participer, sinon on passerait pour des sauvages. En fait on est plus ou moins obligé de participer, donc c'est contraignant et quand on vieillit, on ne veut plus de contraintes. »

« À partir du moment où je commencerai à rendre service, cela deviendrait un engagement, une sorte de métier ou de travail dans la résidence. Et le jour où je n'aurai pas envie d'aider, et bien ça passera mal. »

En définitive, ce que les personnes âgées rejettent fondamentalement, ce sont les contraintes sociales. A travers l'aspiration d'être indépendant, les seniors cherchent à garder au maximum le contrôle de leur vie quotidienne.

Certains expliquent ce comportement par leur âge et leur vécu : durant la majorité de leur vie on leur a imposé des règles, des choix et des comportements (au travail, dans leur vie personnelle). En vieillissant et en se retirant de la vie active, ils aspirent à plus de liberté et ils estiment qu'ils n'ont plus à subir de contraintes. Ils les supportent donc moins.

« On ne s'arrange pas en vieillissant et on fait moins d'efforts. Vous savez, en vieillissant, on a envie de faire ce que l'on veut, on a eu assez de problèmes dans notre vie. »

« Parfois je me dis que ma vie s'est passée comme si on avait tout décidé pour moi, depuis ma jeunesse. Toute ma vie a été en fonction de l'autre, sans penser à soi. Ce n'est que maintenant que je me pose la question « est-ce que je veux vraiment ceci ou cela ? » Je veux faire ce que j'ai envie quand j'en ai envie et si je ne veux pas, je ne veux pas. Je ne me force plus du tout. »



Les travailleuses sociales confirment les éléments recueillis dans les entretiens auprès des habitants : dans une très grande majorité de cas, y compris en cas de perte d'autonomie importante, les personnes âgées veulent rester chez elles et garder leur indépendance. Même lorsqu'un relogement dans un environnement plus adapté constituerait une meilleure solution, les personnes âgées sont très difficiles à convaincre.

« Malgré les différences, les gens veulent rester chez eux ou avoir une indépendance. D'ailleurs, beaucoup ne survivent pas à l'entrée en EHPAD ni même à un déplacement dans un autre logement. »

« Y compris ceux dont on voit quand on les visite qu'ils ont des mauvaises conditions de logement, qui vivent dans des conditions insalubres : vous les placez en EHPAD, en trois mois ils sont morts. Je l'ai vu plusieurs fois. Donc ça c'est quelque chose que je ne le fais plus, quand les gens ne veulent pas quitter leur domicile, on ne va pas les forcer ».

Être soi-même

L'aspiration à être soi-même se définit par la volonté d'être considéré en tant que personnalité unique, avec ses propres envies, ses propres projets, son propre vécu.

Cette aspiration se décompose en deux idées :

- Ne pas être assimilé ou réduit à un "vieux"
- Avoir une identité unique

Ne pas être assimilé ou réduit à un "vieux"

Il s'agit d'une réaction à la peur d'être vu comme le stéréotype négatif d'une personne âgée : le "vieux", sénile, grabataire, radoteur, agressif et aigri.

« Moi, voir sans arrêt des personnes âgées qui bavent, à qui il faut donner à manger, ça me ferait déprimer. Je préférerais être avec des gens autonomes. »

« Vieillir avec des personnes âgées ça me déprimerait, à part si je deviens aigris comme elles. »

« Parfois les personnes âgées déraillent : une amie m'a dit que dans sa maison de retraite, pour la galette des rois, les mémés se sont battues à coup de canne à cause d'une fève ! »

« Mon père a fait une chute récemment. Il a toute sa tête mais il a de grosses difficultés à se déplacer. Du coup, il s'est retrouvé en EHPAD avec des gens qui ne sont pas capables de parler. Cela l'a beaucoup gêné au début. »

Pour les habitants interviewés, le fait de vivre dans un établissement accueillant uniquement des personnes âgées donne cette impression d'être stigmatisé, d'être associé à ces images de personnes handicapées ou séniles. Cela va même plus loin puisque certains expliquent qu'en étant assimilé à un "vieux", on finit par le devenir.

« Vivre avec des vieux ça veut dire qu'on est vieux. »

« Toute la journée écouter les vieux et je prends 10 ans de plus ! »

« Les personnes âgées c'est problématique, ça peut encore aggraver mon état. »



A ce titre, les témoignages des assistantes sociales de la Métropole sont édifiants et montrent les difficultés liées à l'image que peuvent renvoyer les solutions qui consistent à regrouper les personnes âgées dans des résidences :

« Quand on essaye de les convaincre d'aller vers des solutions comme les foyers logements, on organise des visites mais ce n'est pas toujours facile. Ce qu'ils n'aiment pas du tout, c'est quand dans les couloirs il n'y a que des vieux en déambulateur. Ça les déprime. Les trois

premières minutes sont déterminantes. Vous avez un accueil sombre avec des petits vieux tout malades, ça ne fait pas du tout la même impression que quand vous voyez une grand-mère toute pimpante avec sa petite fille qui vient la visiter. »

Le fait de mélanger les publics dans une résidence, en variant l'âge ou les cultures, évite aux personnes âgées de se sentir stigmatisées.

« Si, en maison de retraite, il y a des gens plus jeunes ça ne me gênerait pas. Si les gens sont plus âgés, c'est plus difficile. »

« Même à 90 ans, je préférerais être entourée de personnes plus jeunes, comme ma voisine. Cela permet d'oublier ses petits soucis. Car il y a plein de personnes âgées qui ont toujours tendance à parler de leurs petits problèmes de santé. »

Pour clamer leur non-appartenance à cette image dévalorisante, les personnes interviewées affirment leurs différences avec le mythe de la personne âgée grabataire. Ils se disent trop jeunes ou en trop bonne santé physique et mentale pour être assimilé à ces personnes. Cette volonté de ne pas être considéré comme une personne âgée est vrai quel que soit l'âge et la santé de la personne. Qu'il s'agisse de jeunes retraités, de personnes handicapées ou de personnes très âgées, le discours reste le même.

« J'ai 91 ans, je ne me sens pas diminué comme beaucoup de personnes âgées alors s'il faut supporter des personnes c'est difficile. Si elles ne peuvent plus marcher par exemple, c'est difficile. »

« Je crains les environnements où on ne trouve que des personnes âgées. Je ne veux pas me dire que je suis du 3ème âge. Je me sens décalée par rapport aux gens de mon âge. »

Se définir et être reconnu comme une personne unique

La vieillesse est perçue comme une forme de déshumanisation contre laquelle les interviewés luttent. Ils s'accrochent à leur identité et exacerbent tout ce qui peut les démarquer de l'image d'une personne vieille et sénile : valorisation des projets dans l'avenir, du dynamisme, des activités.

« Je ne veux pas être entourée uniquement de personnes âgées, c'est sûr! J'ai 75 ans mais j'ai toutes mes facultés, toutes mes forces. A mon âge, des gens sont déjà rentrés dans des résidences pour personnes âgées. Elles n'ont plus la force ni l'envie. Moi, j'ai plein d'envies, de projets, de voyages, de sorties... Donc pour le moment, non, je ne rentrerai pas en maison de retraite ! »

« Je fais des soirées dansantes, des randonnées, je suis dans une association "Que la fête continue", j'ai déjà fait des croisières où on est entre 20 et 40 personnes. »

Pour beaucoup, les meubles, le logement et même leur quartier sont partie intégrante de leur identité, parce qu'ils représentent des souvenirs ou du patrimoine accumulés au fil du temps.

« Elle a une histoire cette maison : elle a été construite par un grand menuisier lyonnais qui avait son atelier au rez-de-chaussée. C'était quelqu'un de reconnu, il exposait à Paris. En plus, elle a été très bien pensée : il y a de grandes fenêtres, le sol est magnifique. Je l'ai laissée à l'identique, je l'ai respectée. Je veux rester ici. »

« Je suis dans mon environnement, dans mes affaires et dans mes meubles. Je les reconnais, même si je perdais la mémoire, je les reconnaîtrais encore je pense. Déménager, ça me perturberait beaucoup je pense. Surtout au niveau de mon environnement, mes repères, savoir où je pose mes affaires. »

« Ce qui me gêne, c'est qu'on n'est plus dans ses murs : je perdrais le logement dans lequel mes enfants ont grandi, l'école où ils sont allés, etc. Moi je préfère rester chez moi. Même si un lieu comme cela se mettait en place au bout de ma rue, je préférerais rester chez moi. »

Le fait de pouvoir garder un attachement à leurs témoins de vie (photos, meubles) permet aussi de garder avec soi son histoire personnelle et son identité.

« En foyer logement on se sent chez soi parce qu'on peut apporter ses affaires. »

« Si je dois déménager, je veux pouvoir garder mes meubles, j'y suis attaché. »

« Quand on a vécu 50 ans dans la même maison c'est dur de partir. Alors c'est très bien, lorsque qu'on peut apporter ses meubles dans une maison, ça rassure, on a un peu de chez soi. »

« C'est important parce qu'on n'est jamais aussi bien que chez soi. On se sent bien, on est bien, ça régénère. Peut-être parce qu'on a des objets familiers, que c'est aménagé à notre goût. »

Être dans l'interaction

Être dans l'interaction signifie avoir une vie sociale et un entourage pour pouvoir dialoguer et échanger. Il s'agit d'un besoin d'être dans une vie active et rythmée. Certains sont très demandeurs d'un entourage proche, d'autres, plus solitaires, se contentent de liens plus sommaires. Certains ont besoin d'être entourés d'un public très hétérogène, d'autres préfèrent échanger entre personnes âgées. Dans tous les cas, ces échanges permettent de lutter contre l'isolement, d'être entouré pour pouvoir s'entraider.

«C'est important de garder le contact avec d'autres personnes, de briser la solitude. Sinon, on ne pense qu'à ses ennuis. La seule chose qui pourrait m'empêcher de continuer à sortir, à recevoir, ce serait des problèmes de santé, si je ne pouvais plus me déplacer.»

Contrairement à l'aspiration à être indépendant qui se manifeste fortement chez chaque personne interviewée, l'aspiration à être dans l'interaction varie selon les individus. Ils ont un rapport différent à ce besoin d'être entouré de personnes avec qui communiquer :

- Un besoin d'interaction plus ou moins fort
- Un besoin d'aide ou d'entraide
- Un échange avec d'autres générations ou des personnes du même âge

Un besoin d'interaction plus ou moins fort

Pour les plus « solitaires », l'interaction peut se résumer à un contact, rare, parfois indirect, pas forcément amical mais qui comble leur besoin d'interaction. Ces personnes ne souhaitent pas forcément avoir des contacts avec leurs voisins et n'entretiennent pas de relations régulières avec leurs proches. Elles se satisfont de contacts ponctuels et préfèrent bien maîtriser leurs interactions sociales.

« Entre voisins on se voit pas et ça ne me gêne pas. Avant c'était différent, on faisait la fête des voisins. Maintenant même pour Halloween il faut afficher une petite sorcière sur sa porte pour dire qu'on joue le jeu, dans la résidence on était deux à l'avoir fait. « C'est trop chacun pour soi. »

« Je ne fréquente pas les gens du quartier. J'avais une copine avant mais elle a déménagé. Ma sœur habite au bout de la rue, mais je ne sors pas beaucoup, j'aime bien rester chez moi. »

« Je connais peu mon voisinage, on a une entente cordiale, on se dit « vous allez bien », quand on se croise. »

Pour les personnes âgées les plus sociables, l'interaction est nécessaire pour « bien vieillir ». Pour eux, l'échange garantit une vie dynamique, une vie sociale, et donc entretient l'esprit. Ces personnes ont un rôle très actif quant à la constitution de leur

entourage. Pour partager avec les autres, elles sont inscrites à des clubs ou des associations proposant des activités culturelles ou sportives. Le but étant de partager des goûts, des projets communs et de vivre avec un groupe d'amis.

« La notion de partage, de dialogue, c'est important pour moi. Le fait d'avoir des échanges avec des gens de mon âge et aussi des plus jeunes. Sans leur imposer ma présence mais en ayant la possibilité d'échanger avec n'importe qui. C'est pour cela que je cherche à m'entretenir le corps et l'esprit, à continuer à me passionner à des choses alors que je suis à la retraite. C'est pour bien vieillir et être capable ainsi de continuer à échanger avec les gens autour de moi. »

« J'ai gardé contact avec mes anciennes collègues institutrices. On se voit 2 fois par mois en moyenne, pour des restos, des expos, etc. On a toute la carte des musées qu'ils proposent avec les bibliothèques. La dernière fois, c'était l'expo sur la Renaissance au musée des Beaux-Arts. On partage beaucoup de choses, c'est convivial. »

« Je suis adhérent au centre social de Vénissieux. Je fais de la chorale et je vais me renseigner pour la salsa. A la Mairie, ils organisent des thés dansants. J'y vais des fois car j'aime bien danser. Et c'est convivial. »

Un besoin d'aide ou d'entraide

Outre le fait d'avoir une vie animée, l'interaction permet également de se constituer un entourage de personnes sur qui compter : la famille, les amis, les voisins. Ces personnes constituent une aide précieuse, informelle mais loin d'être négligeable puisqu'elle peut réellement aider une personne âgée à rester autonome, dans son domicile.

Plus que de l'aide, certains seniors recherchent de l'entraide, où chacun participe à un échange de services. Ils apprécient cet échange qui leur permet de ne pas se sentir assistés et de participer à hauteur de leurs capacités. Pour certains, le fait de rendre service à autrui est même salvateur car cela leur permet d'être actifs et de ne pas être exclus ou isolés.

« Moi je peux raccommodeur un truc ou faire à manger, et ma voisine pourrait m'aider pour les courses par exemple. »

« Avec mes voisins on se rend service quand on peut, quand quelqu'un est malade, on va le chercher à l'hôpital parce que parfois c'est difficile de trouver un taxi. »

« Ici on s'entraide : mon voisin qui est taxi m'apporte du couscous de temps en temps, une dame vient m'aider à changer mes ampoules... Moi aussi je rends des services : je récupère des colis. C'est agréable ce vivre dans un lieu comme ça. »

« Des fois je me dis que j'aimerais bien rendre des services. Ça m'aiderait moi aussi. Parce que pour vivre c'est très important de pouvoir être utile pour les autres, et puis en échange les gens pourraient aussi me rendre les services dont j'ai besoin. »

D'autres souhaitent aider autrui aujourd'hui pour pouvoir en échange être épaulés lorsqu'ils en auront besoin.

« Plus tard, cela pourrait m'intéresser qu'on emmène pour faire mes courses, ou pour me promener. Comme je le fais actuellement pour mes voisins. »

« Il faut savoir compter sur les autres. J'ai aidé une voisine à un moment, je suis intervenu pour l'aider lorsqu'elle en avait besoin. Je l'ai fait parce que j'aurai aimé qu'on le fasse pour moi. »

Lorsqu'elles se représentent les conséquences d'une perte d'autonomie, certaines personnes interrogées imaginent qu'elles pourront se tourner vers leurs enfants se tourne parfois vers ses enfants. A noter que les entretiens révèlent chez certains des attentes fortes vis-à-vis de leurs enfants, qui espèrent ou sont convaincus que ces derniers les hébergeront en cas de besoin.

« Si je perdais mon mari, je voudrais aller vivre chez l'une de mes filles. Je suis certaine que je pourrais compter sur mes filles. Je sais que ma deuxième fille, celle dont j'ai gardé le fils jusqu'à ses 3 ans, me proposerait de vivre chez elle en cas de besoin. Je ne me suis pas occupée de mon petit-fils pour ça mais je sais que je pourrais compter sur elle... »

« Je vais à la Clinique de la Sauvegarde en voiture, souvent c'est quelqu'un qui m'amène, une de mes filles ou mes beaux-parents. »

« Si je ne pouvais plus marcher, je déménagerais, j'irai chez une de mes filles. Elle m'a déjà accueilli quand j'avais des problèmes de cœur. »

« Si j'avais besoin de quelqu'un pour m'aider, j'aurais ma fille, je pourrais compter sur elle, c'est super important. C'est une difficulté pour ceux qui n'ont pas d'enfants, même des frères et sœurs ce n'est pas pareil. »

Ces formes d'aide et d'entraide sont plutôt présentes à l'esprit des « hyperactifs », ceux qui se sont construits un entourage proche. Pour les plus solitaires, l'entraide est moins souhaitée. Ils disent ne pas avoir confiance et avoir peur que certains en profitent sans rendre service en retour. Pour eux, l'entraide est perçue comme une contrainte, assimilée à une forme d'assistance parce qu'elles préfèrent se débrouiller seules.

« L'entraide ne m'intéresse pas. Je ne vais pas aller chez mes voisins porter des gâteaux ! Je me débrouille seul. Je ne me vois pas aller aider les autres, ni qu'on vienne m'aider. »

« Je ne veux pas qu'il y ait des gens qui sonnent chez moi. Ils peuvent s'adresser à la mairie s'ils ont un problème mais il ne faut pas dépendre du système. »

Un échange avec d'autres générations ou des personnes du même âge

Pour la plupart des personnes âgées, il est préférable de rester en lien avec des personnes différentes par leur culture ou leur âge, et continuer de s'ouvrir aux autres. Cela permet également de se cultiver, de découvrir d'autres passions, d'apprendre de nouvelles compétences.

Les jeunes sont particulièrement appréciés par les seniors qui les perçoivent comme des personnes avec qui l'échange est riche. Ils sont vus comme vecteurs d'apprentissage et de découverte car leur culture est très différente de la leur.

« Je ne veux pas être qu'avec des personnes âgées, car je n'aime pas les cloisonnements comme « le rock c'est pour les jeunes » ou « le classique c'est pour les vieux. »

« Le jeune peut apporter beaucoup à la personne âgée, l'ouvrir sur des choses, sur sa culture et vice-versa. »

« Le fait d'être entouré de jeunes, cela permet de connaître les nouvelles technologies. Grâce à mes petits-enfants par exemple, je me suis mise à l'informatique : je communique avec eux par Skype, je suis les résultats du club de basket de mon petit-fils, je fais des recherches sur les peintres, je trouve des recettes de cuisine... C'est formidable ! »

Les enfants sont aussi appréciés car ils n'ont pas de regard stigmatisant sur les personnes âgées.

« Les vieux aiment les tout-petits et les tout-petits n'ont pas peur des vieux »

« J'aime bien discuter avec les enfants. Par exemple, la dernière fois, j'étais assise sur mon banc et une petite fille est venue me voir. Elle m'a dit : pourquoi tu as une canne ? Pourquoi tu ne vas pas à l'école ? Pourquoi tu ne joues pas avec une poupée ? Elle m'a fait beaucoup rire ! »



Ce point est confirmé par les interviews réalisées auprès des travailleuses sociales de la Métropole, dont plusieurs ont évoqué l'expérience positive qui serait menée par un EHPAD de Vaulx-en-Velin où, à raison de quelques heures par semaine, les résidents sont au contact des enfants d'une crèche voisine :

« Les vieux ne veulent pas aller avec les autres vieux. Je connais un papi de 80 ans qui fait de la plongée, jamais il n'irait dans un club de plongée pour les personnes âgées. Ce qui l'intéresse, c'est justement d'être mélangé avec tout le monde. Les pistes qu'on peut ouvrir, c'est quand c'est ouvert à tous. Pour l'habitat, aller vers des habitats un peu groupés. Par exemple à Vaulx-en-Velin il y a une maison de retraite (les Acanthes) où certaines activités sont couplées avec une crèche. C'est toujours très demandé par les personnes âgées. Ça change beaucoup l'image de la maison de retraite ».

La plupart des seniors interrogés ont peur des concepts dont le public serait uniquement composé de personnes âgées, car elles pensent que la dégénérescence liée au vieillissement, comme la perte de la mémoire, peut être un frein au dialogue.

« Si en maison de retraite, il y a des gens plus jeunes ça ne me gênerait pas. Si les gens sont plus âgés, c'est plus difficile, ça radote, ça va j'ai donné ! »

« Il y a des personnes âgées déprimantes, qui rabâchent la même chose, qui parlent de leurs bobos, qui sont médisantes, mais au pire je les laisserais de côté, comme elle fait mon amie dans sa maison de retraite. »

Lorsqu'elles recherchent de l'interaction, une plus faible partie des interviewés privilégient avant tout des personnes de leur âge avec qui elles peuvent avoir des passions et des valeurs communes. Cela leur permet d'avoir le sentiment d'être avec des individus qui peuvent comprendre les difficultés qu'elles rencontrent, puisqu'ils vivent les mêmes.

« J'ai gardé contact avec mes anciennes collègues institutrices. On se voit 2 fois par mois en moyenne, pour des restos, des expos, etc. On a toute la carte des musées qu'ils proposent avec les bibliothèques. La dernière fois, c'était l'expo sur la Renaissance au musée des Beaux-Arts. On partage beaucoup de choses, c'est convivial. »

« Moi j'aime bien rester avec des personnes âgées, comme ceux que je vois aux Petits Frères des Pauvres. Il y en a qui ont des problèmes comme moi. »

Être dans le présent

La quatrième aspiration qu'ont en commun les personnes rencontrées dans le cadre de l'étude consiste à éviter de ressasser le passé, ni de trop envisager le futur.

Il s'agit pour elles de vivre dans le présent.

Ne pas ressasser le passé

Si les seniors aiment parler de leurs souvenirs, ils ne souhaitent pas pour autant ne vivre qu'à travers le passé.

« Vieillir avec des personnes âgées ça me déprimerait, à part si je deviens aigri comme elles. »

« Je crains les environnements où on ne trouve que des personnes âgées. Je ne veux pas me dire que je suis du 3ème âge. Je me sens décalée par rapport aux gens de mon âge. »

De plus, ils ne veulent pas « passer pour des radoteurs », ni être entourés uniquement de personnes qui passent leur temps à parler de leur passé.

« En maison de retraite, s'il y avait des gens plus jeunes ça ne me gênerait pas. Si les gens sont plus âgés, c'est plus difficile, ça radote, ça va j'ai donné! »

« Je ne veux pas être entouré que de "tamalou". C'est comme ça qu'on appelait les mémés à la maison de retraite, ça ne parle que de ses maladies et ça ne raconte que la vie de leurs enfants. »

« Il y a des personnes âgées déprimantes, qui rabâchent la même chose, qui parlent de leurs bobos, qui sont médisantes. Je ne veux pas être avec ses gens-là »

Ne pas être confronté au futur

Les personnes âgées ne souhaitent pas non plus se projeter dans l'avenir, parce qu'elles savent que leur situation physique ou mentale a de forte de chance de se dégrader. Beaucoup de seniors adoptent une forme de déni de l'avenir et de leur potentielle perte d'autonomie. Pour une partie des seniors rencontrés, l'avenir est effrayant parce qu'il évoque la mort ou la dépendance mentale.

« C'est sûr que je ne veux pas être entouré de personnes âgées. Je ne veux pas vivre dans une maison de retraite. Dans ces endroits, il y en a un qui meurt toutes les semaines... Tant que je me suffis à moi-même, que je suis capable de me nourrir, je ne veux pas en entendre parler. »

« Je ne veux pas forcément être avec des gens qui sont encore plus mal en point que moi. Je ne veux pas voir ça, même si je ne l'ai pas encore vécu. »

« Si je vis avec d'autres personnes âgées et qu'il y a des personnes dépendantes, c'est mieux si je ne les vois pas, ou pas trop. »



Ce refus de se projeter est confirmé par les **travailleuses sociales** ; refus qui conduit les seniors à refuser d'anticiper leur perte d'autonomie et les conséquences sur leur mode de vie et choix de logement futurs :

« Les gens n'anticipent pas vraiment. Ils ne veulent pas savoir. Difficile de savoir à quoi ça tient, on ne veut pas se projeter, on ne veut pas y penser, par peur que ça porte malheur. Et puis en vieillissant on vit plus au jour le jour. Les gens disent « on verra demain... si on est encore là ». On voit autour de soi les gens malades, et ceux qui disparaissent. On ne sait pas trop de quoi demain sera fait, on ne peut pas et on ne veut pas la savoir. Et puis, chez certains, il y a quelque part l'idée qu'on sera toujours plus chanceux que les autres, qu'on s'en sortira mieux. »

Pour les interviewés, être dans le présent, c'est en définitive ne pas être entouré uniquement de personnes âgées. Certains ne veulent pas côtoyer des personnes trop « mal en point », car cela les renvoie à leur avenir potentiel ou à leur propre mort. Plusieurs seniors précisent même qu'être confronté à des individus en mauvaise santé aggraverait leur propre état, précipitant leur perte d'autonomie.

« Lorsqu'il y a des personnes handicapées mentalement (pas physiquement), ça me tire vers le bas personnellement. Quand on voit des personnes très abîmées par la vie, ça tire vers le bas, j'essaie trop de me mettre à la portée de ces personnes, ça m'use et ça me fatigue. »

« Toute la journée écouter les vieux et je prends 10 ans de plus ! »

« Moi, voir sans arrêt des personnes âgées qui bavent, à qui il faut donner à manger, ça me ferait déprimer. Je préférerais être avec des gens autonomes, qu'il y ait du mélange entre les générations »

De plus, vivre uniquement avec des personnes âgées génère un sentiment d'exclusion : quelques interviewés disent qu'ils se sentiraient exclus, mis à l'écart, « *ghettoisés* ».

Être rassuré

Les personnes âgées interviewées conçoivent qu'à partir d'un certain âge, elles risquent de perdre des capacités motrices et psychiques, les plaçant dans une situation de dépendance vis-à-vis de laquelle elles éprouvent le besoin d'être rassurées. Elles considèrent que cela pourra se faire en pouvant compter sur :

- Une aide à domicile face à une perte légère de capacité
- Un logement sécurisant face à une perte de capacité plus importante
- Une prise en charge (médicale) face à la dépendance

Une aide à domicile face à une perte légère de capacité

Les habitants interrogés perçoivent que les premières pertes de capacités peuvent les handicaper dans des tâches quotidiennes telles que la vaisselle, la cuisine ou le ménage. A ce stade, la perspective d'une aide à domicile suffit à les rassurer, tout en leur permettant de rester chez elles. Ces aides viendraient soulager la personne dans son quotidien, il s'agirait alors simplement d'améliorer son confort de vie dans un logement auquel elles désirent vivre aussi longtemps que possible, quel que soit son niveau d'adaptation. En ce sens, la perspective des services à domicile est rassurante, parce que qu'on sait ou en pense qu'ils permettront de rester chez soi.

« L'aide-ménagère, l'infirmière à domicile et le portage de repas, je l'ai déjà. Ça m'aide à tenir ma maison propre et à me sentir mieux. »

« C'est surtout le ménage dont j'ai besoin. Cela me permettrait d'avoir moins mal au dos, en me baissant, en lavant le sol. De plus, je n'ose plus trop monter sur la table pour nettoyer les lustres. Donc je suis obligée de demander à mes fils lorsqu'ils passent chez moi... »

« J'ai des volets mécaniques maintenant, parce qu'avant j'avais des volets en bois, et je ne pouvais plus les fermer à cause de mon bras. Ça m'a bien soulagé de les avoir, parce que les anciens étaient trop lourds. »



L'expérience des travailleuses sociales, dont le quotidien consiste à gérer des situations de dépendance beaucoup plus marquées que celle des habitants interviewés dans l'étude, confirme bien ce point.

« La génération actuelle correspond à des gens qui ont été sédentaires toute leur vie. Changer de logement, c'est très angoissant, très violent pour ces personnes. On ne leur propose pas parce qu'au moment où nous on intervient, c'est trop tard. Changer de logement, c'est quelque chose qui doit vraiment s'anticiper, qui doit être fait suffisamment tôt. Ce sera peut-être différent pour les générations futures qui auront été dans une autre dynamique. »

« La plupart du temps c'est très difficile pour les personnes âgées de sortir de leur logement. Pour elles, ce n'est pas pensable de déménager. Pourtant, dans le parc privé, il nous arrive de trouver des gens dans des logements pas du tout adaptés, des appartements où par exemple il n'y a pas de salle de bain ! Même dans ces cas-là, les gens sont attachés à leurs habitudes, à leurs murs. Ça les rassure. Il y aurait un travail à faire si on avait le temps de les accompagner, si on pouvait s'y prendre suffisamment tôt. Par exemple pour inciter certaines personnes à aller vers des résidences seniors, ce serait l'idéal. Mais on manque de temps on intervient trop tard. »

« C'est plus compliqué. Même quand on propose des petits aménagements dans le logement, il y a des gens qui ont du mal à l'accepter, alors quitter leur logement, non ce n'est pas envisageable. »

Un logement sécurisant face à une perte de capacité plus importante

Lorsque la perte d'autonomie est plus importante, ou lorsque les premières chutes apparaissent, les personnes âgées se retrouvent dans un espace de vie devenu insécurisant pour elles, au sein duquel elles ne sont plus rassurées. Cela peut être dû aux équipements intérieurs qui ne sont plus adaptés (baignoire, escalier). Cela peut également venir d'éléments extérieurs au logement (hall d'entrée), comme la peur de devenir une cible facile pour les agresseurs.

« Pour l'instant j'arrive encore à me débrouiller pour monter et descendre les escaliers de chez moi, mais avec un ascenseur, j'appréhenderais moins de sortir. »

« La montée des escaliers m'est trop difficile, je ne peux plus faire mes courses, je ne pourrais pas les monter, alors je me fais livrer. »

« La sécurité, c'est aussi important, on lit souvent que des personnes se sont faites agresser, parce qu'on n'a pas réfléchi et qu'on a ouvert trop vite. »

Mais, même dans cette perspective, les discours des personnes rencontrés montrent à quel point elles tiennent à distance toute idée de déménagement.

« Le seul problème ici, ce sont les escaliers. Nous habitons au 1er étage et dans 10 ans... Avec les problèmes d'articulation ou en cas d'accident, cela pourrait devenir compliqué. Je réfléchis à installer un ascenseur qui passerait par l'intérieur ou par l'extérieur. Mais je n'ai pas encore fait de devis. »

« Ici, même en fauteuil, je pourrais rester. Il suffirait de casser 2 ou 3 cloisons. Notre bailleur l'autorise. C'est eux qui le font si on leur demande. Je ne partirai pas sauf si j'y suis obligée : si l'immeuble prend feu par exemple ! »

« La douche à l'italienne, j'aimerais bien en avoir une, pour l'instant je dois m'aider d'un petit marchepied. »

« Je pourrais déménager au rez-de-chaussée de la résidence, si je ne peux plus marcher »

Une prise en charge (médicale) face à la dépendance

Ce n'est que face à une perte d'autonomie physique ou mentale très importante (ne plus pouvoir se déplacer, ne « plus avoir du tout sa tête ») que les seniors interrogés imaginent qu'ils auraient besoin d'une prise en charge dans un établissement spécialisé, la « maison de retraite », dont le seul intérêt est qu'elle soit entièrement sécurisée :

« Si on n'a plus toute sa tête, on ne se rend plus vraiment compte des choses. On est obligé de vivre dans un environnement sécurisé, on n'a plus le choix. »

« Si on a plus sa tête, on ne peut plus ouvrir le gaz ni se faire à manger. Il faut jouer la sécurité à 100% et aller dans une maison de retraite, et il faut prendre les repas ensemble, dans un réfectoire. »

« Alzheimer, c'est terrible : la personne est désorientée, elle met sa vie en danger... Je suis incapable de m'imaginer dans cette situation. Mais je comprends que ces établissements sécurisés existent car c'est nécessaire pour le patient et pour son entourage. »

« Les personnes âgées dépendantes sont difficiles à gérer. Il faut les aider pour tout, fixer des heures de repas, parce qu'elles ne sont plus autonomes. Ça nécessite un cadre clos et beaucoup de personnel. »

Pour autant, si l'EHPAD est rassurant lorsqu'on devient très dépendant, la prise en charge totale est souvent vécue par les seniors interviewés comme une intrusion dans la vie intime, à l'encontre de l'aspiration à être soi-même.

Le rejet de l'EHPAD

Aucun interviewé n'a utilisé le mot « EHPAD ». Les individus parlent plutôt de « *maisons de retraite* », terme générique et flou qu'ils utilisent pour désigner des établissements médicalisés ou non, regroupant des personnes âgées (plus ou moins dépendantes).

Comme nous le verrons plus tard, les seniors rencontrés connaissent très peu les concepts d'offres intermédiaires entre le domicile historique et l'EHPAD. De fait, le seul référentiel auquel ils peuvent comparer les concepts présentés est donc l'EHPAD. Or ce dernier à **une image très négative auprès des seniors**, qui parlent de « *mouroirs* », de « *prison* » ou qui l'associent aux hôpitaux psychiatriques.

« Il faudrait vraiment m'y tirer pour que j'aille dans une maison de retraite, c'est des mouroirs. »

« Je veux éviter la maison de retraite, c'est trop lamentable et triste, les vieux attendent la mort. »

« J'ai très peu de vieillir, j'ai très peur de la mort. Quand je suis obligée d'aller dans un cimetière, ça m'angoisse terriblement. Et une maison de retraite, ça me fait penser à la mort. Je ne voudrais pas me retrouver comme Jack Nicholson dans "Vol au-dessus d'un nid de coucou" [entendre dans un hôpital psychiatrique] »

Si cette représentation négative peut être bénéfique à certains concepts d'habitat ou de services très différenciés de l'EHPAD, elle peut aussi entraîner le rejet de certaines offres, que les seniors jugent trop similaires à une « *maison de retraite* ».

La mauvaise image des EHPAD est liée à plusieurs facteurs.

Tout d'abord, la plupart des personnes interviewées ont déjà rendu visite à un proche (ami ou famille) résidant dans un EHPAD, et elles en gardent majoritairement un souvenir négatif. Lors de leurs visites, elles ont quasiment toutes vécues une mauvaise expérience : personnes séniles qui vagabondent ou crient, proches malheureux, chambres/établissement en mauvais état, personnel médical peu attentif...

« Il y a certaines maisons de retraite où c'est invivable. Mon père est allé dans une maison où il y avait 200 pensionnaires. C'était une véritable foire au restaurant : il y avait du bruit, les personnes âgées étaient agressives... C'était épouvantable ! Pourtant, c'était une maison de retraite privée... En plus, on ne pouvait même pas apporter ses meubles. Mon père n'a pas supporté : il est parti au bout de 2 semaines ! »

« Mon meilleur ami, qui a 95 ans cette année, vit dans une maison de retraite. Je ne vais plus le voir, il me fait pleurer à chaque fois. Il n'y voit plus, il n'entend plus. A chaque fois que je vais le voir il me demande de l'aide pour se suicider, alors voyez comme il est heureux ! On les fait jouer avec des jeux d'enfants... Heureusement qu'ils n'ont plus toute leur tête. »

L'EHPAD est aussi la structure qui est le plus en inadéquation avec les aspirations de vie des seniors. Il est perçu comme un **lieu de contraintes** : les horaires de repas sont imposés, de même que ceux de la douche ou du lever/coucher. Certaines personnes interviewées pensent même que les activités sont obligatoires et que tous les repas se prennent en collectivité.

« Si vraiment je ne pouvais rester chez moi toute seule, je ne voudrais pas être en maison de retraite. Pour être plus acceptable, il faudrait avoir un petit chez soi indépendant, tout en étant surveillé bien si on perd la tête. »

« En maison de retraite, il y a trop de règles à respecter. Je veux faire ce que j'ai envie quand j'en ai envie et si je ne veux pas, je ne veux pas. Je ne me force plus du tout. »

Pour les seniors rencontrés, ces contraintes les **privent de leur indépendance** : ils estiment qu'ils n'ont plus de chez eux ni d'espaces privés et qu'on les prive de leur autonomie dans leurs décisions.

« C'est sûr que si je perds complètement la boussole, à cause d'une maladie comme Alzheimer, je partirais dans une maison de retraite. Mais il faudra vraiment que j'y sois obligée. Quand j'ai voulu partir de mon précédent logement, l'assistante sociale qui s'occupe des personnes âgées à la mairie voulait que j'aille dans une maison de retraite. Je lui ai répondu qu'il n'en était pas question parce que je voulais être libre dans mon logement à moi. »

« Ce que je trouve triste dans les maisons de retraite, c'est qu'on ne fait plus la vaisselle, la cuisine, le repassage. Donc on s'ennuie. Il y a quelques activités mais c'est un peu bêtifiant : coller des feuilles d'automne sur un poster ou fabriquer des petits anges pour Noël, c'est ce qu'on faisait à l'école maternelle ! Et encore on faisait des choses plus intéressantes !! »

L'EHPAD est aussi perçu comme un lieu où l'on **perd son identité** et son intimité. Les interviewés estiment (pour l'avoir parfois déjà vu) que le personnel soignant peut entrer dans la chambre à tout moment. Ils sont aussi conscients qu'une fois acceptés en EHPAD, ils ne pourront plus revenir chez eux et qu'ils ne peuvent pas emmener beaucoup d'effets personnels. Or certaines personnes âgées sont très attachées à leur logement et à leurs meubles, qui constituent parfois une part importante de leur identité et surtout de leur vécu : c'est le lieu où ils ont élevé leurs enfants, où ils ont toujours vécu, qu'ils ont mis du temps à acquérir.

« Je veux pouvoir garder mes meubles, j'y suis attaché, et je sais que là-bas [dans un EHPAD], ce n'est pas possible. »

« C'est n'importe quoi dans les maisons de retraites. Les infirmières vont et viennent, à peine si elles font attention aux personnes, c'est horrible ! »

Les seniors estiment que la "maison de retraite" est un **lieu stigmatisant**, parce que l'ensemble des résidents sont des personnes âgées. Certains ont l'impression qu'on y est "coupé du monde", "exclu de la société" ou "mis à l'écart". D'autres ne souhaitent pas aller dans un EHPAD pour ne pas être assimilé à une personne grabataire.

« Je ne veux pas être entourée que de personnes âgées, ça rabaisse trop. On ne voit pas les gens de la même façon. »

« *Vivre avec des vieux ça veut dire qu'on est vieux, et je ne me considère pas comme ça !* »
L'EHPAD est aussi rejeté parce qu'il renvoie à la mort, la maladie et la perte d'autonomie mentale. Il agit comme un **lieu miroir**, qui renvoie les personnes âgées à ce qu'elles sont susceptibles de devenir dans quelques années. Il véhicule une image négative de la vieillesse, très associée à une mort du corps (décès) ou de l'esprit (maladies mentales comme Alzheimer). Les seniors rencontrés rejettent donc l'EHPAD par stratégie d'évitement ou de déni, consciemment ou non.

« *Les personnes âgées c'est problématique, ça peut encore aggraver mon état.* »

« *Voir sans arrêt des personnes âgées qui bavent, à qui il faut donner à manger, ça me ferait déprimer. Je préférerais être avec des gens autonomes, qu'il y ait du mélange entre les générations.* »

« *C'est difficile de parler de ça, ce n'est pas simple ce que vous me demandez. Avec ma femme, on essaie de ne pas trop penser aux maisons de retraites, on ne veut pas y songer.* »



Ce rejet de l'EHPAD est bien entendu vécu par les assistantes sociales, qui y ajoutent un autre motif important : le coût pour les familles, qui incite le plus souvent les proches à rechercher d'abord des solutions alternatives.

« *Les maisons de retraite, les EHPAD, c'est complètement infantilisant. Même sans parler de maltraitance, il faut se conformer à ce qu'on vous demande, aux horaires, on se fait toujours engueuler parce qu'on est pas bien habillé...* »

« *La plupart des gens qui travaillent en maison de retraite le disent très bien : jamais je ne mettrai mes parents là-dedans ! Il faut absolument changer de modèle, sortir du modèle où tout le monde est obligé de manger une bouillie à 18 heures et à 19 heures tout le monde doit se coucher.* »

« *Les gens ne veulent pas l'envisager, et beaucoup de toutes façons ne le peuvent parce que ça coûte beaucoup trop cher.* »

Pour quelques interviewés, la seule aspiration potentiellement satisfaite par l'EHPAD concerne le fait de se sentir rassuré, grâce à la prise en charge médicale permanente et à la présence de personnel qualifié.

« *On peut rester longtemps chez soi avec du personnel. Mais quand on ne peut plus rien y faire, on va en maison de retraite. Quand on va là-bas, c'est qu'on n'a plus le choix. Au moins on est suivi par des médecins et des infirmières, on ne se fera pas de mal.* »

D'autres seniors rencontrés estiment que vivre dans un EHPAD devient acceptable à partir du moment où on perd ses facultés mentales : d'une part parce qu'ils estiment qu'une personne sénile n'a plus conscience du lieu où elle se trouve, d'autre part parce qu'il devient nécessaire d'être suivi et encadré en permanence en cas de perte d'autonomie mentale.

« *Lorsqu'on a ces troubles, Alzheimer, etc., est-ce vraiment important le lieu où on habite ? Si je ne me reconnais plus dans une glace et que je ne reconnais plus mes enfants, je n'aurais que faire du lieu où j'habite ! Mais attention, je vous parle de troubles importants.* »

Lorsqu'on en est là, que ce soit une maison de retraite classique ou non, cela n'a finalement pas trop d'importance. »

« La seule chose qui pourrait m'obliger à aller vivre avec d'autres personnes âgées, ce serait si je me fâchais avec mes filles ou si ma santé se détériorait d'un seul coup : si je souffrais d'Alzheimer par exemple mais là, ce serait terrible... »

« En maison de retraite il faut se retrouver avec des gens de la même pathologie. Je serai comme eux donc ça va, si c'est que des Alzheimer. Si leur pathologie est différente ça me gênerait, le regard de ces gens-là, pas comme moi. »

A noter que cet argument ne fait pas consensus, certains individus déclarant qu'ils « préféreront mourir » plutôt que de se rendre en EHPAD.

« On peut éviter la maison de retraite en se suicidant. Si je peux le faire, si j'en ai la capacité et la volonté, je préférerais ça. »

« Mon sèche-cheveux tombera dans ma baignoire bien avant que je me retrouve en maison de retraite ! »

« J'ai toujours été pour l'euthanasie. Je trouve que ça vaut mieux plutôt que de se retrouver dans un état végétatif dans une maison médicalisée. »

Les participants s'accordent tout de même à dire que le placement en EHPAD, faute de leur convenir, rassurerait au moins leurs proches. Ceux qui ont eu à vivre la perte d'autonomie de leurs parents avouent avoir été moins inquiets quand ces derniers résidaient en EHPAD.

Des offres alternatives peu connues

Les offres alternatives au maintien à domicile ou à « la maison de retraite » ne sont pas connues des personnes âgées, en dehors des services à domicile, de l'adaptation du logement et des Résidences Services Seniors. La majorité des concepts testés au cours de l'étude étaient donc inconnus des interviewés.

Plusieurs phénomènes expliquent cette méconnaissance des offres. Tout d'abord, les personnes âgées n'anticipent pas leur vieillissement et ne vont donc pas à la recherche d'information.

Ensuite, les travailleurs sociaux, qui accompagnent les personnes âgées dans leur recherche de solutions, ont eux-mêmes une connaissance limitée des offres proposées sur le territoire. Il faut cependant noter qu'au stade où ils interviennent, il est souvent trop tard pour accéder à certaines solutions.

Les offres connues

En dehors de l'EHPAD, il n'y a que trois offres d'habitat ou de services qui sont correctement connues des personnes âgées : Les services à domicile, l'aménagement et l'adaptation du logement et les Résidences Services Seniors.

Les services à domicile et l'adaptation du logement sont connus car il s'agit d'offres très développées. Soit les interviewés ont déjà été démarchés par des entreprises, des associations ou les mairies (pour le portage de repas) soit ils côtoient des proches qui en bénéficient.

Les Résidences Services Seniors sont principalement connues des personnes âgées grâce aux publicités télévisées ou imprimées (dépliants, annonces dans les journaux...)

Un manque d'anticipation

De manière générale les personnes âgées n'anticipent pas leur perte d'autonomie liée au vieillissement, elles ne cherchent pas de solutions préventives. Le fait de devoir se projeter dans une situation de dépendance physique ou psychique est trop anxiogène. Ce manque d'anticipation les mène à chercher des solutions uniquement lorsque les premiers problèmes de dépendance se font sentir.

On observe plusieurs réactions face à cette question de l'anticipation. Pour les plus catégoriques, la projection dans une perte d'autonomie est très difficile. Ils adoptent une **posture de déni du vieillissement** qui ne leur permet pas d'anticiper cette situation.

Ils ne souhaitent pas aborder la question ou évitent d'y penser, souvent parce que c'est un sujet qui les effraie.

« Je ne suis pas prête à déménager car ce n'est pas demain que j'aurais une perte d'autonomie. »

« Je n'anticipe pas trop, je ne veux pas trop en entendre parler. Je n'aime pas quand on me parle de trucs pour les personnes âgées. »

Pour d'autres, puisque la projection reste difficile, ils cherchent des solutions pour ne pas se retrouver dans une situation de perte d'autonomie. Il s'agit d'une **posture préventive**, qui correspond à l'adoption d'un mode de vie sain pour se maintenir en forme (activités physiques, sorties, repas équilibrés, restriction de l'alcool et de la cigarette).

« Je ne me vois pas dans une résidence pour personnes âgées car je prendrais un coup de vieux. J'ai un appétit de vie énorme : si j'ai ma soirée de libre, je vais au théâtre, au cinéma... Je ne peux plus courir à cause de ma sciatique mais je continue à faire du vélo ! Et j'ai une vie saine : je ne bois pas d'alcool, j'ai de bonnes analyses... Je vois beaucoup de femmes de mon âge qui se laissent aller. Pas moi ! »

« Je ne bois pas, je ne fume pas, j'ai une vie saine. Je marche beaucoup pour le plaisir de marcher et pour garder la forme, l'été je fais du vélo, je vais 2 à 3 fois par semaine à la salle de sport alors je ne veux pas entendre parler de perte d'autonomie. »

Pour d'autres, la projection dans l'avenir n'est pas difficile, pour autant ils n'anticipent pas non plus leur vieillissement. Certains interviewés sont dans une **posture indolente** et considèrent que leur logement est déjà adapté. Cela se rapproche parfois du déni lorsque l'appartement a des infrastructures non adaptées à la perte de capacité physique (escalier, baignoire).

« Je ne trouve pas que mon logement soit inadapté : j'ai même des toilettes pour handicapé ! C'est un appartement neuf, confortable. »

« Je comprends que les gens qui ont des logements non adaptés se posent la question : une maison avec un étage, un logement loin des commerces... Mais moi, mon logement est adapté pour vieillir : il est accessible, facile à entretenir, dans un quartier très commerçant, dans un immeuble où on est bien entouré. »

« J'ai ma canne et ça me suffit pour l'instant ! Je me vois bien ici jusqu'à la fin. Il y a tout. On a un ascenseur. S'il tombe en panne, la gardienne peut venir nous aider, ça s'est déjà produit. Et si besoin, on pourra m'installer un lit médical ou bien aménager le logement pour que je puisse y vivre en fauteuil roulant. »

D'autres personnes âgées sont dans une **posture attentiste** et considèrent que les problèmes liés à l'âge ne sont pas prévisibles et qu'il est donc vain de chercher des solutions en avance pour les pallier.

« Je ne peux pas anticiper une situation que je ne connais pas. La perte d'autonomie, ça peut être physique ou mental, c'est difficile de savoir à l'avance. Je ne sais pas de quoi demain sera fait. Et je ne veux pas déménager car je ne veux pas perdre mes repères. »

Dans de rares cas, quelques seniors sont dans une **posture anticipatrice**. Il s'agit de personnes ayant conscience que le manque d'anticipation peut amener des difficultés.

« Il faut toujours anticiper, avant d'arriver à une solution imposée. En n'anticipant pas, on peut arriver à se mettre dans de mauvaises situations, avec de mauvais choix. »

« Il faut vraiment anticiper parce sinon on se retrouve dans des situations compliquées. Je suis convaincu qu'il faut anticiper, parce que j'aime bien maîtriser, ne pas trop subir. Donc pour maîtriser, il faut toujours anticiper, et même pourquoi pas sa perte d'autonomie. Je dois penser que je ne pourrais peut-être pas rester là. Je me rends compte qu'il y a des choses que je ne peux plus faire, je le vois bien. »

Les quelques interviewés qui ont anticipés leur perte d'autonomie l'ont fait pour l'une des trois raisons suivantes :

- Une opportunité (financière ou autre) s'est présentée et leur a permis de trouver un logement plus adapté.

« C'est exactement ce que je viens de faire : avec l'héritage de mon mari, j'ai acheté un logement dans un immeuble au cœur du village d'Ecully. J'irais y vivre lorsque je ne pourrais plus me déplacer facilement. Pour le moment, je n'ai pas le besoin ni l'envie de m'y installer et il me manque un peu d'argent pour les derniers aménagements, mais cela me permettra de continuer à vivre de manière indépendante. »

- Ils ont été confrontés au vieillissement de leurs parents (et au fait de devoir les placer en établissement spécialisé) et ils préfèrent anticiper leur propre perte d'autonomie pour ne pas imposer cette situation à leurs enfants.

« Vers 40 ans, on commence à anticiper car c'est l'âge où on peut être confronté à la question du placement de ses parents. On a anticipé le vieillissement des autres donc on se pose la question pour soi. »

- Ils rencontrent déjà quelques difficultés (ou un début de handicap) qui leur permet d'avoir une bonne vision de leurs futurs besoins.

« Ça fait 10 ans que j'ai anticipé. J'ai une maladie dégénérative depuis que j'ai 50 ans, qui fait que j'ai anticipé. J'ai fait une demande pour déménager même au moment où je n'avais pas encore des problèmes de mobilité lié à cette maladie. Ça fait deux ans que je me rends vraiment compte de mes difficultés. »

« J'ai 91 ans, je suis très conscient de ce que je n'ai plus en vieillissant. Je vois que j'ai des facultés qui partent, ça m'handicape. Maintenant je marche avec une canne, c'est plus sûr, j'ai donc aménagé dans un appartement de plain-pied et proche des commerces. »

Pourtant, même dans une situation de handicap, certains seniors attendront de rencontrer les difficultés présagées avant de mettre en place des solutions.



Les travailleuses sociales confirment également le manque d'anticipation, qui est commun à la plupart des personnes qu'elles rencontrent, quel que soit leur âge. L'hypothèse d'une génération de jeunes seniors qui serait mieux préparée aux défis du vieillissement ne se vérifie pas : même quand ils ont eu à gérer la perte d'autonomie de leurs proches, les habitants sont le plus souvent incapables de s'identifier à ces situations et de prendre les mesures qui permettraient, le jour venu, de mieux vivre le vieillissement.

« Les gens n'anticipent pas vraiment. Ils ne veulent pas savoir. Difficile de savoir à quoi ça tient, on ne veut pas se projeter, on ne veut pas y penser, par peur que ça porte malheur. Et puis en vieillissant on vit plus au jour le jour. Les gens disent « on verra demain... si on est encore là ». On voit autour de soi les gens malades, et ceux qui disparaissent. On ne sait pas trop de quoi demain sera fait, on ne peut pas et on ne veut pas la savoir. Et puis, chez certains, il y a quelque part l'idée qu'on sera toujours plus chanceux que les autres, qu'on s'en sortira mieux. »

« Certaines catégories de la population anticipent peut-être un peu plus que les autres. Plutôt des femmes seules, cultivées, qui ont eu l'habitude d'une vie active qui sont très tournées vers l'extérieur vers l'échange. Mais ce n'est pas la majorité. »

« Ceux qui ont les moyens financiers anticipent plus que les autres. C'est plutôt un problème financier : ceux qui ont les moyens peuvent rapidement faire installer une douche à l'italienne. Après pour ceux qui ne peuvent pas on a quand même des solutions, par exemple les planches de bain, ça fonctionne bien. »

Une connaissance des offres très sectorisée par les relais d'informations

Si les personnes âgées connaissent très peu les offres de services ou d'habitat pour seniors, c'est aussi parce que les travailleurs sociaux (même spécialisés dans l'accompagnement PAPH) et les autres acteurs institutionnels (bailleurs, mairie...) ne sont pas toujours au fait de toutes les solutions existantes.



Nous avons fait le constat que les assistantes sociales connaissent généralement très bien le secteur géographique auquel elles sont rattachées et les solutions de ce territoire, au premier rang desquelles se situent les services pour le maintien à domicile, ainsi que les réseaux de partenaires avec qui elles doivent travailler en concertation. Elles doivent cette connaissance à leur expérience et à leur spécialisation.

« C'est bien qu'on soit spécialisé. Cela nous permet d'être connu et repéré par les différents services d'aide à domicile. Quand une personne âgée est en difficulté, ils savent qui appeler. Nous on fait beaucoup de coordination, de mise en relation, entre le soin, les aménagements au domicile, etc. Ces offres-là, si on les connaît, on saura les proposer aux personnes à qui elles peuvent correspondre. »

« On s'aperçoit que les gens sont vraiment perdus, il y a un manque de communication. Les services d'aides sont très fragmentés. Nous on essaie de centraliser, d'être un peu comme une plateforme sur un secteur, d'être le guichet pour orienter les besoins liés aux personnes âgées. Les gens sont orientés sur le CCAS pour le portage des repas, ils doivent aussi gérer les soins infirmiers, les médecins, les services d'aide à domicile, c'est très fragmenté. Les gens n'anticipent pas beaucoup et pour eux tout arrive d'un seul coup, c'est la panique. Il y a plein de sites internet qui proposent plein de choses, c'est difficile de s'y retrouver. Sur mon secteur, je commence à les connaître parce que ça fait 4 ans que je suis spécialisée là-dessus mais pour les gens c'est compliqué. »

« On fait des commissions pour rencontrer les partenaires, c'est utile pour bien identifier et connaître les intervenants sur notre secteur : la mairie, le CCAS, les services de soin à domicile, les assistantes sociales des hôpitaux... on en est encore à défendre et à justifier le fait d'être spécialisé, mais c'est indispensable. »



En revanche, nous avons constaté que même pour ceux qui sont spécialisés PAPH, les solutions situées hors de leur périmètre habituel d'intervention sont peu ou pas connus (par exemple, pour citer des concepts pour lesquels il existe une offre qui devrait être visible dans la métropole, les résidences seniors ou les foyers logements)

Les assistantes sociales rencontrées expliquent qu'elles ne disposent pas d'outils qui regroupent ou synthétisent les offres présentes sur le territoire (base de données exhaustive, qualifiée et mise à jour, logiciel de recherche...). Elles regrettent de ne pas avoir de temps de partage collectif entre travailleurs sociaux, pour échanger sur les "bonnes adresses" ou les nouvelles structures ouvertes.

« On a beaucoup de mal à orienter les gens quand ils viennent nous voir pour chercher des solutions. On n'a pas vraiment de support pour les aider. Moi je leur conseille d'aller sur le site du CRIAS mais c'est absolument indigeste. La navigation est difficile, et ce n'est pas du tout clair. »

« Ce qui est vraiment dommage, c'est que même les professionnels comme nous n'ont pas d'informations. Je ne comprends pas, on a ce genre d'information quand on s'occupe de l'aide à l'enfance, on a un logiciel dédié. Pour les personnes âgées, on n'a aucun support. Et ça nous manque vraiment. »

« Comme mes collègues, je suis obligée de faire appel à ma mémoire, mais c'est au coup par coup. On n'a pas d'accès aux places disponibles, nulle part. À Villeurbanne, au moins ils ont fait une liste avec un fichier unique. Quand on va sur le portail de la métropole pour chercher de la documentation, il y a rien qui nous encourage à y retourner. On trouve des textes de loi vieux de 10 ans, et on comprend surtout qu'on ne trouvera aucune information pertinente. Il n'y a aucune mise en commun du savoir de chacun. À part de manière spontanée entre collègues du renfort, quand on les connaît, sinon on ne mutualise rien. Alors qu'on fait tous la même chose, et qu'on est tous les mêmes besoins. Chacun s'imprime des tonnes de trucs et on se balade avec nos classeurs. »

« Là, dans l'organigramme de la métropole, je ne sais pas du tout à qui faire remonter les informations que j'ai. On ne rencontre personne. Il y a une vingtaine d'assistantes sociales spécialisées PAPH sur la métropole, et elles ne se rencontrent pas, personne ne sait ce qu'on fait. »

« Un portail avec les offres de logements, même nous on n'a pas ça. Je suis obligée d'aller sur des sites privés, il y a de la pub partout, on ne sait pas trop ce que valent les informations communiquées. »

L'autocensure et les représentations biaisées

Enfin, certains interviewés n'ont jamais cherché d'informations sur des solutions dont ils peuvent avoir entendu parler, soit parce qu'ils s'autocensurent, soit parce qu'ils en ont une mauvaise image.

L'autocensure est en général liée à une mauvaise connaissance des droits ou des conditions d'accès à une offre ou de son prix. Certains interviewés estiment par exemple qu'ils n'ont pas le droit à une aide-ménagère (même s'ils la payaient eux-mêmes) car ils ne sont pas assez dépendants. D'autres pensent qu'il est impossible d'obtenir un système de téléalarme ou d'autres aménagements tant qu'on n'est pas tombé.

« Nous sommes encore en mesure de faire notre ménage, et de toute façon s'il y avait une enquête par une assistante sociale, nous n'y aurions pas droit à ces aides ménagères, parce que je pense que nous sommes encore en trop bonne forme. »

« Ces trucs-là, on les a quand on est déjà tombé non ? On ne peut pas les avoir avant de toutes façons. »

Par ailleurs, quelques seniors locataires n'osent pas demander une adaptation de leur logement à leur bailleur. Ils ont peur d'être perçus comme des "casse-pieds" ou que leur propriétaire se disent que son locataire lui coûte trop cher (et ne renouvelle pas le bail). Dans le cas des logements sociaux, plusieurs personnes âgées craignent qu'en demandant des aménagements dans leur appartement, leur bailleur leur propose plutôt de déménager dans un autre logement adapté et plus petit.

« Je ne suis pas propriétaire donc je ne suis pas très partante pour investir. Ce serait à la propriétaire de financer en partie des travaux. Mais je ne veux pas trop me faire remarquer car je veux rester ici : je paie bien mon loyer tous les mois, je ne fais pas de vagues... »

« Je pense que cela s'adresse à des personnes qui sont propriétaires, ou en location privée. Moi j'habite dans un logement social. Ici, ils ont déjà rectifié la largeur des portes pour que des personnes handicapées ou des personnes âgées puissent passer en fauteuil. Je ne pourrais pas exiger d'eux une douche à l'italienne par exemple, je passerais pour quelqu'un qui abuse. »

Il est aussi arrivé que des interviewés aient une **représentation biaisée** de certaines offres dont ils ont pu entendre parler. Ils les assimilent parfois à des EHPAD, comme l'ont fait certaines personnes âgées au sujet des Résidences Services Seniors.

« Je trouve que ça ressemble trop à une maison de retraite, peut-être avec plus d'indépendance. Mais il n'y a que des vieux là, et ça ne me convient pas. »

« Votre maison d'accueil là, ça me fait penser à une maison de retraite. On se dispute pour voir un film à la TV. »

RÉACTIONS AUX CONCEPTS TESTÉS

Les personnes âgées que nous avons rencontrées souhaitent pour la plupart continuer à vivre dans leur domicile historique. Cette solution est en effet perçue comme la plus adaptée pour réaliser leurs aspirations : être indépendant, être soi-même, être dans l'interaction, être dans le présent, être rassuré.

Pourtant, des difficultés spécifiques apparaissent et amènent les seniors à modifier leurs perceptions. Les solutions qui s'offrent à eux ne correspondent pas nécessairement à de réelles envies. Il s'agit souvent de solutions permettant de pallier un problème de perte de capacité motrice ou psychique.

Les propos recueillis face aux offres présentées témoignent donc de concessions que les seniors sont prêts à faire ou non.

Les réactions des interviewés face aux offres présentées permettent ainsi de distinguer trois niveaux d'acceptation :

- Les solutions acceptables en cas de perte d'autonomie
- les formes d'habitat attractives pour des cibles spécifiques
- les solutions rejetées

Les visuels et les textes présentés aux interviewés pour tester chaque concept se trouvent en annexes.

Les solutions acceptables en cas de perte d'autonomie

En cas de perte d'autonomie, les offres acceptables du point de vue des personnes âgées sont celles pour lesquelles **les concessions à faire concernant les grandes aspirations sont les moins importantes.**

Les offres ainsi perçues comprennent :

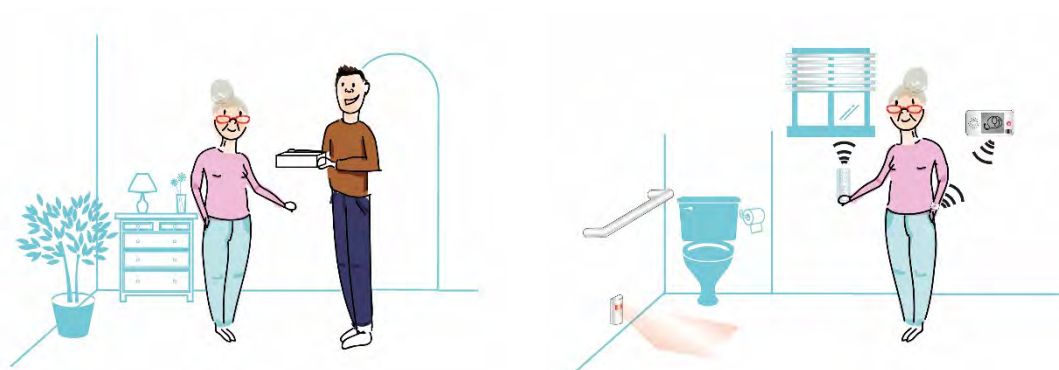
- les services et l'aménagement du domicile
- l'entraide entre voisins
- l'accueil temporaire

Ces trois offres ont pour points communs d'être des solutions en cas de **perte légère d'autonomie**. Il n'a donc pas été trop anxiogène, pour les personnes interviewées, de se projeter dans ces situations. Ils ont même parfois déjà bénéficié de ces offres.

Il est donc important de mettre au jour les éléments qui appuient ou discréditent ces trois offres. Ces éléments deviendront des **arguments à valoriser** pour développer l'offre ou, au contraire, des **points de vigilance** à prendre en compte.

Les services et l'aménagement du domicile

Les services et l'aménagement du domicile regroupent deux concepts testés : les services à domicile et l'aménagement du logement. Dans les deux cas, il s'agit de solutions qui se mettent en place dans le logement historique de la personne âgée.



Le regard des seniors

Les services et l'aménagement du domicile sont des offres qui interviennent, le plus souvent, en cas de faible perte d'autonomie. Ce sont des solutions qui permettent à une personne âgée de rester chez elle. Cet avantage est précieux puisqu'il participe à l'aspiration d'indépendance des personnes âgées. Elles permettent aux seniors de conserver leurs pratiques et leurs habitudes (rythme de vie, déplacements,...) malgré une perte d'autonomie. Pour les seniors interviewés qui en bénéficient, ces dispositifs sont perçus comme peu intrusifs dans la vie privée.

Les services et l'aménagement du domicile permettent d'apporter du confort de vie. De ce fait, ils ne sont pas perçus comme des objets médicaux venant pallier un handicap. Ils sont considérés comme des solutions de prévention qui permettent de prévenir les accidents domestiques, comme les chutes. Ils soulagent également la personne dans certaines tâches quotidiennes devenues difficile à réaliser.

« L'infirmière à domicile et le portage de repas, je l'ai déjà. Ça m'aide à tenir ma maison propre et à me sentir mieux. »

« L'aide-ménagère, je vais bientôt être obligé de m'y mettre car je dois m'y prendre à deux ou trois fois pour passer l'aspirateur. J'ai vite mal au dos, pourtant mon appartement n'est pas très grand... »

« Les barres c'est très bien c'est comme une rampe dans les escaliers, ça facilite la vie. »

Ces services permettent également de fournir une présence rassurante grâce au système d'alerte et aux intervenants extérieurs.

« En fait, la téléalarme, c'est pas mal comme système. Je préfère ça plutôt que d'avoir des personnes en permanence chez moi. Comme ça j'appuie au besoin, si je sens que ça va mal. »

C'est une éventualité que je considérerais si je suis encore lucide dans 10 ans, ça fait une aide extérieure au besoin, au moins je saurais que quelqu'un est là. »

Pour autant, certains interviewés pointent du doigt le fait que des services ou des aménagements du domicile peuvent être stigmatisants. Qu'il s'agisse d'une barre de douche, d'un portage de repas ou d'un collier de téléalarme, ces dispositifs renvoient à son propre vieillissement et à la perte d'autonomie qui en découle. Ils peuvent exposer les difficultés de la personne âgée à tout individu de son entourage qui lui rend visite. Les seniors interrogés ne se sentent pas encore concernées par ces dispositifs intervenant face à un problème de perte d'autonomie (télésurveillance, collier-alarme, détecteur au sol...).

« Je n'ai pas encore besoin de la téléassistance, même si j'en ai entendu parlé. Mais pour les personnes qui sont plus âgées qui tombent, pourquoi pas. »

« Le bracelet, ça ne m'intéresse pas pour le moment. Peut-être que plus tard, si je ne suis plus autonome, je le prendrais. Mais pour le moment ça va très bien je n'en ai pas besoin. »

« C'est sûr que si j'étais handicapée, j'installerais une douche italienne. »

« Les volets non merci, je peux encore appuyé sur un bouton. Bientôt on va nous faire des chaussures qui marchent toutes seules c'est pas raisonnable. »

Les objets ou services qui échappent à cette image de « produits pour personnes âgées » sont les dispositifs qui ne semblent pas répondre à des problématiques uniquement liées au vieillissement.

« Des barres c'est pratique, il devrait y en avoir dans toutes les douches, les baignoires ça glisse trop. »

« Ca fait partie du confort d'avoir une douche à l'italienne. On a fait changer notre baignoire, on l'a fait pour le confort, parce que je préfère prendre des douches que des bains. »

Les services et l'aménagement du domicile constituent la catégorie d'offre la plus connue des personnes âgées. Toutefois, les différentes offres ne bénéficient pas de la même notoriété. Certains dispositifs sont connus de tous, ou presque : l'aide-ménagère, les soins infirmiers à domicile, les courses, les barres de douche, le portage de repas. D'autres sont moins connus : l'aide administrative, les visites à domicile, la téléalarme, les capteurs au sol, les activités physiques adaptées.

Les solutions permettant d'accéder à ces dispositifs ne sont pas toujours bien identifiées par les interviewés qui n'en bénéficient pas encore. Certaines personnes averties expliquent qu'elles se renseigneraient auprès des mairies, des Maisons du Rhône ou de leur bailleur, à la fois pour obtenir des informations et pour obtenir d'éventuelles aides financières.

« La douche à l'italienne, cela me plaît. La barre d'appui aussi. Je sais que notre bailleur peut nous l'installer si on en a besoin. »

« Je sais qu'avec ma mutuelle, je pourrais avoir droit à des aides si je vais à l'hôpital, en sortant. Je pourrais avoir droit à une aide-ménagère, ou à l'installation d'une bâche électrique sur mon balcon. »

Les seniors insistent sur le fait que pour avoir confiance en l'installation de ces dispositifs, il est nécessaire que la prestation ou l'installation soit effectuée par un professionnel.

« Il faut absolument que ce soient des personnels qualifiés, des sociétés homologuées qui doivent mettre en place tous ces équipements. Il ne faut surtout pas que cela tombe en panne, sinon ça génère beaucoup d'angoisse. Je pense qu'il faut que ce soit contrôlé par une autorité neutre, supervisée par l'Etat. »

« La visite d'un expert pour faire le diagnostic, cela me semble important. Pour ne rien oublier. Dans le logement que je viens d'acheter et dans lequel je vais bientôt m'installer, j'ai certainement oublié des choses. Et c'est dommage de se relancer dans des travaux alors qu'on a emménagé dans un appartement refait à neuf... »

En plus de la méconnaissance des conditions d'accès à ces offres, certaines personnes âgées évoquent un autre frein : la perception d'un prix élevé de ces dispositifs.

« La livraison des courses aujourd'hui ça va mais plus tard, je pourrais en avoir besoin, car j'ai des problèmes de vue et je vois mal les étiquettes dans les supermarchés. C'est le prix qui me freine. »

« Un store télécommandé ce n'est pas le plus important mais ça peut aider à ne pas tourner de manivelle. C'est comme la porte de garage : Mon beau-père a fait installer un volet électrique. Je serai preneur mais c'est cher. »

Ces deux facteurs peuvent conduire à un phénomène d'autocensure : par peur de déranger son bailleur, de perdre des droits, de devoir déménager dans un logement plus petit ou de ne pas pouvoir payer.

« J'habite dans un logement social. Ici, ils ont déjà rectifié la largeur des portes pour que des personnes handicapées ou des personnes âgées puissent passer en fauteuil. Je ne pourrais pas exiger d'eux une douche à l'italienne par exemple. »

« L'aide-ménagère je connais aussi, mais je n'en ai pas. Je ne suis pas assez vieille. Je crois qu'il faut être malade, ou quelque chose comme ça pour en bénéficier. »

« Je ne suis pas propriétaire donc je ne voudrais pas me lancer là-dedans. Je n'ai pas envie de devoir demander à ma propriétaire des aménagements qui coutent cher. Je suis très contente d'être ici. Donc je paie mon loyer tous les mois et je me fais toute petite. »

Malgré les quelques réserves exprimées, les services à domicile et l'aménagement du domicile sont jugés majoritairement acceptables par les personnes âgées rencontrées.



Le regard des travailleurs sociaux

Les professionnels font le constat que, dans le cas d'une perte d'autonomie liée à des problèmes physiques, l'adaptation du domicile est souvent la solution la plus souhaitable, avec des services de mieux en mieux conçus et acceptés par les habitants âgés.

« On en voit aussi de plus en plus qui ont des ordinateurs, qui sont bien connectés, qui ne se sentent pas du tout isolés même s'ils ne peuvent pas sortir. Il y a maintenant beaucoup de solutions pour rester à domicile et ce sont des choses qu'on pourrait encore développer. Vous avez des sociétés de téléassistance qui apportent des services très complets, pour certains c'est comme la famille. Vous avez une option d'appels réguliers, les gens leur parlent comme s'il s'agissait d'un proche ».

« Les auxiliaires de vie, ça maintient vraiment les personnes en autonomie. Après il peut y avoir des crispations sur la question du ménage. Les auxiliaires de vie ne sont pas des femmes de ménages, et certaines personnes, les familles notamment, ont parfois du mal à l'accepter. Elles sont aussi là pour discuter avec la personne, pour créer du lien, et des gens ont parfois du mal à l'accepter. Pour nous c'est important ce rôle-là. Le volume d'heures est variable : pour du GIR 4, en première demande, on part généralement sur 2 à 4 heures par semaine, c'est suffisamment. Ça peut être 3 heures par jour pour du GIR 1. Les tâches sont définies en fonction du besoin identifié, toujours en accord avec les personnes âgées. »

« Les personnes ne sont pas forcément rassurées par la téléalarme, c'est plutôt les familles que ça rassure. Ça sécurise les familles et c'est plutôt efficace. Ça permet de ne plus envisager l'EHPAD. »

Ces acteurs évoquent toutefois des besoins non couverts.

- **L'aide administrative** : les auxiliaires de vie ne sont pas mandatées pour intervenir sur ce plan et aucune solution intermédiaire n'existe pour les seniors qui ont des problèmes légers (troubles cognitifs, problèmes de vue, etc.) qui ne justifient pas une curatelle.

« L'aide administrative, les auxiliaires de vie ne le font pas, ce n'est pas leur rôle mais on est souvent sollicité là-dessus, il y a un vrai besoin. Les papiers à remplir, les factures à payer, il y a des personnes âgées qui ont besoin d'aide là-dessus, mais c'est un risque que les auxiliaires de vie ne veulent pas prendre. Malheureusement, il n'y a pas grand-chose entre l'autonomie et la curatelle. C'est une vraie demande des personnes que nous suivons. C'est compliqué pour certains, par exemple les gens qui perdent la vue à cause de la DMLA mais qui ont toute leur tête : la curatelle, c'est lourd et c'est violent. Il faut une décision de justice, on vous enlève des droits. Il y a peut-être quelque chose à imaginer, avec peut-être d'autres intervenants que les auxiliaires de vie dont ce n'est pas le rôle. »

- **L'aide aux sorties** : aucune offre connue des travailleurs sociaux à l'exception des Petits Frères des Pauvres qui ne s'adressent pas à tous les publics.

« Les gens nous demandent beaucoup pour les sorties, pour être accompagnées mais les associations ne proposent pas ce genre de chose, on ne sait pas vers qui les orienter. Par exemple je ne sais pas qui organise des déplacements, à part les petits Frères des Pauvres...mais comme leur nom l'indique, il faut être pauvre. »

- **Les petits travaux** : les professionnels font état de besoins d'assistance non satisfaits pour des réparations (changer une ampoule, etc.) et du petit bricolage.

« Pour les petits travaux aussi, il y a des besoins et on est souvent un peu perdu. »

« On a beaucoup de gens qui, au moment où ils perdent de l'autonomie, n'ont plus de contacts avec les voisins. Au fil des années, les gens qu'ils connaissaient sont partis, ont été remplacés par des voisins plus jeunes, qui travaillent, qui sont actifs et il n'y a pas beaucoup d'entraide. Pour du petit bricolage, changer une ampoule, réparer un truc, des petites choses, il y a un vrai besoin et les personnes âgées isolées sont démunies. »

- **Accès aux transports** : sur les territoires les plus isolés de l'agglomération, les travailleurs sociaux constatent un manque d'alternatives au taxi pour les seniors.

« On a aussi une grosse problématique d'accès aux transports. Il y a des personnes qui ne peuvent plus prendre les TCL et il n'y a pas d'alternatives pour elles. Le taxi est trop cher. Sur Dardilly, ils ont une navette hebdomadaire pour aller faire les courses, mais ici on n'a pas ça. Pour rompre l'isolement des personnes, leur permettre d'aller jouer aux cartes, aller à un repas avec des anciens, il faut qu'elles puissent se déplacer. »

Par ailleurs, la pénurie de médecins, notamment ceux qui interviennent à domicile, est évoquée par certains professionnels comme une future difficulté à anticiper.

« Dans les années qui viennent on va avoir des grosses difficultés avec le manque de médecins, et de médecins qui peuvent faire des visites à domicile. Il y en a de moins en moins, et on va avoir bientôt une grosse vague de départs à la retraite des médecins traitants. On a aussi du mal à trouver des soins infirmiers. Il ne suffit pas d'aménager les logements, il faut aussi des gens pour aider les personnes âgées. Si on ne trouve plus personne, ça n'ira pas. »

En matière d'adaptation du logement, les assistantes sociales constatent que les besoins évoluent et que peu de marges de manœuvre existent pour agir sur les propriétaires privés.

« C'est surtout au niveau de la salle que se posent les questions sur l'adaptation, Les nouvelles générations de seniors n'ont pas les mêmes habitudes d'hygiène que leurs aînés. Les gens qui ont plus de 80 ans aujourd'hui avaient rarement l'habitude de se doucher tous les jours... Pour ceux qui perdent de l'autonomie et qui ont entre 60 et 70 ans maintenant, ils ont plus de besoin que leurs parents, qui se contentaient d'un lavabo et d'un gant de toilette. »

« Sur Ecully, on a un parc social important. Il y a des efforts de la part des bailleurs pour adapter les logements, ça se fait, ça prend du temps mais ça se fait. Ce qui est plus compliqué, c'est les gens qui sont locataires dans le parc privé. Sans accord du propriétaire, on ne peut pas faire d'aménagements. Nous avons beaucoup d'immeubles où il y a des demi-étages, ça c'est compliqué pour les personnes âgées. »

« Nous avons aussi des propriétaires de maisons individuelles, là on voit de tout. Le problème, ce sont toutes ces maisons où tout est au premier étage, il faut monter les escaliers. On peut faire des aménagements, mais les aides ne couvrent pas les travaux importants, par exemple s'il fallait mettre un ascenseur. Et puis au moment où les

problèmes surviennent, c'est trop tard pour engager des travaux pareils, et ça les gens ne l'anticipent pas. »

L'entraide entre voisins

L'entraide entre voisins regroupe trois concepts testés : la résidence inter-génération, le village inter-génération, et la valorisation de l'entraide. Il s'agit de concepts où un senior peut compter sur un entourage de proximité et être utile lui aussi, en retour. Le but pour la personne âgée étant de s'inscrire dans des relations de réciprocité et non pas dans des rapports d'assistance.



Le regard des seniors

Ces trois concepts sont des formes différentes d'entraide (plus ou moins formelle, à domicile ou non, avec des publics divers), mais qui font tous les trois appel au besoin de vivre aux côtés des autres et de bénéficier de mécanismes de solidarité pour mieux vivre. Cela correspond ainsi à une aspiration d'interactions sociales.

« Ce que j'aime, c'est la découverte, c'est faire découvrir les choses aux gens, décroquer. J'aime échanger et débattre, j'aime que les gens discutent entre eux, réagissent à des choses, à des concerts, des conférences. »

L'entraide au sein d'un lieu d'habitation permet avant tout de créer du lien social, c'est-à-dire de générer un environnement plus amical et bienveillant. Il s'agit de partager des services mais aussi des activités communes plus ludiques pour partager autant de l'aide que du partage de moments agréables.

« Nous on se rend service quand on peut, quand quelqu'un est malade, on va le chercher à l'hôpital parce que parfois c'est difficile de trouver un taxi. Sinon on s'appelle pour prendre l'apéro. »

Cette vie sociale est marquée par un entourage très présent qui aide à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

« La pire des choses, c'est la solitude, dans les grandes résidences. Il faut aider à créer du lien. »

Ce souhait de vivre aux côtés des autres correspond également à une aspiration d'indépendance. Lorsqu'une personne âgée vit toujours à son domicile historique, et qu'elle aspire à rester chez elle, l'entraide entre voisins lui permet alors de garder de l'autonomie et de rester à son domicile sans bouleverser ses habitudes de vie.

Le voisinage fait alors office d'aide à domicile qui vient soulager la personne âgée dans les tâches du quotidien devenues difficiles pour elle (faire les courses, acheter du pain...). En contrepartie, la personne âgée s'engage elle aussi à rendre des services à hauteur de ses capacités. Loin d'être une contrainte, cela lui apporte l'avantage de la maintenir dans un rythme de vie dynamique, d'avoir des occupations et de se sentir utile aux autres. Certains voient dans cet échange de services une garantie potentielle d'être aidé plus tard.

« Des fois je me dis que j'aimerais bien rendre des services. Ça m'aiderait aussi, parce que pour vivre c'est très important de pouvoir être utile pour les autres, et puis en échange les gens pourraient aussi me rendre les services dont j'ai besoin. »

« Il faut savoir compter sur les autres. J'ai aidé une voisine à un moment, je suis intervenu pour l'aider lorsqu'elle en avait besoin. Je l'ai fait parce que j'aurai aimé qu'on le fasse pour moi. »

« Ça fait du bien de faire des choses ensemble, on est entraîné, ça motive. Moi j'ai besoin d'un coup de pied au derrière pour faire des choses. »

La personne reste maître de ses décisions: elle peut choisir de participer aux activités uniquement lorsqu'elle le souhaite, elle peut aussi être seule chez elle lorsqu'elle a besoin d'intimité.

« Sur le principe, je me verrai dans un truc comme ça parce qu'il y a la liberté d'être indépendant, et la possibilité de faire des choses ensemble. »

« On peut faire des activités ensemble, on peut aussi rester chez soi si on veut, et ça c'est très bien. »

« Si j'ai envie d'aller dans un espace collectif, je vais y aller, et dès que je n'ai plus envie, je retourne chez moi. »

Outre le fait d'être aidé dans son quotidien, s'ouvrir aux autres permet de bénéficier d'une ouverture culturelle. Faire des activités avec d'autres personnes et s'entraider permet de découvrir de nouveaux hobbies. Cela favorise aussi la mixité générationnelle et sociale, comme dans les villages inter-générationnels où les seniors font des activités en commun avec des enfants.

« L'échange peut être enrichissant. Les personnes âgées n'ont à rien faire en maison de retraite, elles n'ont plus envie de vivre, plus de goût à la vie. Il faut rebooster tout ça, en plus ça fait travailler la mémoire de parler avec des enfants. C'est très bien, c'est important le lien social. »

« Le fait d'être entouré de jeunes, cela permet de connaître les nouvelles technologies. Grâce à mes petits-enfants par exemple, je me suis mise à l'informatique : je communique avec eux par Skype, je suis les résultats du club de basket de mon petit-fils, je fais des recherches sur les peintres, je trouve des recettes de cuisine... C'est formidable ! »

Plusieurs interviewées disent avoir un bon contact avec les tout-petits car ils estiment que ces derniers n'ont pas de préjugés les concernant.

« L'idée est bonne parce que les vieux aiment les tout-petits et les tout-petits n'ont pas peur des vieux. »

« Quand il y a des gens plus jeunes, ça peut donner plus de chaleur, plus de baume au cœur, ça me fait ça quand je vois ma petite fille, c'est la différence d'âge qui fait ça. »

Pour autant une autre partie des personnes interrogées évoque une crainte d'une cohabitation avec d'autres publics. Ils jugent que l'aide entre voisins n'existe pas (ou plus).

« Entre voisins on se voit pas et ça ne me gêne pas. Avant c'était différent, on faisait la fête des voisins. Maintenant même pour Halloween il faut afficher une petite sorcière sur sa porte pour dire qu'on joue le jeu, dans la résidence on était deux à l'avoir fait. « C'est trop chacun pour soi. »

Chacun préférant rester chez soi et s'occuper soi-même de ses besoins ou chercher de l'aide ailleurs (famille, amis...).

« Moi je demanderai à mon fils si j'ai besoin. »

« Je ne veux pas qu'il y ait des gens qui sonnent chez moi. Ils peuvent s'adresser à la mairie s'ils ont un problème mais il ne faut pas dépendre du système. »

« L'entraide ne m'intéresse pas. Je ne vais pas aller chez mes voisins porter des gâteaux ! Je me débrouille seul. Je ne me vois pas aller aider les autres, ni qu'on vienne m'aider. »

Certains craignent que l'entraide entre voisins ne soit pas équitable, qu'une partie des habitants profitent des services mais ne s'investissent pas eux-mêmes pour en rendre. Certains dénoncent même un concept dangereux puisqu'il incite à laisser entrer des inconnus chez soi.

« Il y en a qui vont entrer juste pour exploiter les autres intentionnellement. »

« Il y a des endroits où ça peut marcher, mais je trouve ça excessivement dangereux. »

Ils ont peur que les jeunes et les enfants peuvent être source de nuisance sonore et que cela puisse amener des conflits liés à ce palier générationnel.

« Les jeunes peuvent être plus bruyant, c'est un problème de génération, on peut le voir dans le bus quand ils sont bruyants avec leur téléphone ou qu'ils ne se lèvent pas pour laisser leur place. »

« C'est la mode de faire des échanges mais les gens veulent être tranquilles. Les grand-mères disent « j'étais contente de voir mes enfants aujourd'hui mais j'étais aussi contente quand ils sont partis. » Vous croyez qu'elles sortent les grand-mères quand il y a les gamins dans le parc ! »

Le **village inter-génération**, qui sépare les générations et ne les fait se rencontrer que pour des temps limités, pourrait être la solution à cette peur d'être trop mélangé aux autres.

« Ça me correspond un peu plus parce que chacun a son logement, et on ne mélange pas les personnes âgées avec les jeunes, ce qui évite les conflits de voisinage. Chaque

génération est dans son lieu attiré. Ça me convainc un peu plus, c'est plus proche de mon rythme de vie. »

Pourtant, dans ce cas, les personnes dénoncent un établissement stigmatisant, qui enferme les personnes âgées entre elles. Ce concept de village inter-génération est d'ailleurs, à cause de cela, très souvent assimilé à une « *maison de retraite* ».

« On ghettoïse les gens : si au début il y a de bonnes intentions, ensuite les jeunes ne vont sortir qu'entre eux, les vieux aussi, et on va se retrouver dans quelque chose de classique. »

« C'est trop cloisonné, ça ferait un peu des clans, et on entendrait des remarques comme « les vieux nous cassent les pieds », « les jeunes font trop de bruit. »

Entre un mélange avec beaucoup de mixité sociale et une séparation des générations, il n'y a pas de solution faisant l'unanimité, chacun y voit des risques. L'organisation et la mise en place d'activités et d'entraide entre les habitants d'une résidence est alors difficile. La valorisation de l'entraide, qui émet l'idée d'un label «voisins solidaires», reflètent bien les réactions des interviewées :

- Une partie estime avoir besoin de cet élément fédérateur pour aller vers les autres.

« J'aimerais bien le faire, proposer des choses, mais j'ai trop la trouille. Peut-être qu'avec ce logo je me lancerais. »

« S'il y avait un label je le ferai, je participerai. Surtout si je suis loin et isolée. »

- Les autres rejettent cette idée, pour deux raisons. Ils trouvent dommage d'avoir besoin d'un label car l'entraide doit être uniquement spontanée et naturelle. Ils émettent aussi la crainte de se sentir obligés de devoir rendre des services et que cela devienne une contrainte, un devoir.

« Ca devrait pas exister, c'est dommage d'en arriver là, ça devrait se faire naturellement. »

« L'idée de label ne me plaît pas beaucoup. C'est de l'étiquetage, je préfère que ce soit spontané en fait, pas besoin de dire « je suis solidaire ». »

« À partir du moment où je colle ce truc sur ma porte, cela devient un engagement, une sorte de métier ou de travail dans la résidence. Et le jour où je n'ai pas envie d'aider, et bien ça passera mal. »

Malgré des avis mitigés sur la forme que doit prendre l'entraide entre voisins, ces offres sont plutôt bien acceptées. Pour les interviewés, ce sont des solutions en cas de perte d'autonomie légère. Ils n'ont donc pas de grandes difficultés à se projeter dans ce type de situations, ce qui facilite l'acceptation des offres. En cas de difficultés plus importantes, les voisins ne sont plus jugés assez compétents pour aider une personne âgée. Cela ne serait plus de l'entraide mais ce que certains seniors appellent de "l'assistantat" et qu'ils rejettent.

L'entraide entre voisins propose des avantages conséquents reconnus des personnes âgées. Pour autant, ce ne sont pas des bénéfices suffisants pour qu'elles envisagent de déménager spontanément dans ce type d'habitat. En revanche, si le déménagement s'impose pour d'autres raisons, une résidence valorisant l'entraide sera privilégiée par rapport à ses concurrentes.



Le regard des travailleurs sociaux

Les assistantes sociales rappellent qu'en effet l'aide des voisins permet de maintenir l'autonomie des personnes qui vivent chez elles, mais que certaines personnes âgées n'ont pas de voisins sur qui elles peuvent compter, le plus souvent parce que leur situation n'est pas connue.

Pour ce qui concerne les résidences intergénérationnelles, elles n'en connaissent pas. La seule expérience évoquée (H&H dans le 7^{ème}) est négative : manque d'encadrement, cohabitation difficile entre les résidents, qui ont entraîné des situations difficiles pour les résidents.

« Sur le papier c'est une bonne idée, Habitat et Humanisme a fait une résidence comme ça dans le 7^{ème}, mais ça ne marche pas bien. Il y a trop de problématiques à gérer en même temps, pas assez d'accompagnants, pas de suivi... Quand ils nous avaient présenté le projet, on avait trouvé ça un peu utopique. On a eu ensuite des échos de gens qui étaient très mal, une personne handicapée nous a demandé qu'on la sorte de là... »

« La personne en fauteuil représentée sur le dessin, il ne faut pas oublier que ce n'est que 5 % des personnes handicapées. La grosse difficulté, c'est le handicap psychique ou sensoriel, et là dans une résidence c'est compliqué à gérer. »

L'accueil temporaire

L'accueil temporaire est un lieu de séjour, non médicalisé, excentré de la ville, qui offre des séjours temporaires pour se reposer.



Le regard des seniors

Les personnes âgées interviewées ont associé cette offre à plusieurs représentations :

- La « *maison de rééducation* » ou « *maison de repos* », où l'on vient se reposer après une sortie d'hôpital.

« Je trouve que c'est bien ça. C'est un genre de maison de repos. Maman y est allée mais elle n'est pas restée longtemps. Même si c'était bien. »

« J'appellerais ça des maisons de repos ou des séjours de remise en forme. »

- Le séjour touristique, pour ceux qui l'ont perçu comme un lieu de vacances accessible tout au long de l'année.

« Je dirais que c'est un "séjour touristique innovant". Il ne faudrait pas dire "senior" car je n'aime pas quand on catalogue les gens. »

« Cela pourrait m'être utile lorsque je ne pourrais plus voyager. Et cela devient compliqué car il y a de plus en plus de pays où on ne peut plus aller. Je voulais aller au Yémen par exemple et ça me semble compliqué aujourd'hui... »

« C'est ce que proposent les petits frères des pauvres : des vacances, des repas en commun au restaurant, etc. »

Les seniors ont été séduits par cette solution, il n'y a pas eu de fortes objections. Ceci s'explique par le fait que l'offre propose un séjour court. Cette temporalité permet à chacun d'être en accord avec ses aspirations.

L'avantage principal du séjour court est le fait de conserver son habitat, son chez-soi et de savoir qu'on y retournera. L'accueil temporaire n'est pas un projet de vie, ni un

engagement à long terme. Sachant cela, les personnes âgées acceptent plus facilement de faire des concessions car les contraintes associées ne seront que temporaires. Par exemple, pour les personnes réticentes à la vie en collectivité, l'aspect temporaire peut aider à tolérer les petits inconvénients de la vie de groupe : repas en commun, horaires imposés...

« Je retiens bien le temporaire, ça veut dire qu'on va revenir chez soi. »

« Bon par contre on est en collectivité, je suis plus sceptique parce qu'il peut y avoir des grincheux. Mais sur 15 jours, ça ira, c'est supportable. »

Qu'il soit compris comme un lieu de vacances ou un séjour en sortie d'un hôpital, les interviewés attendent que l'accueil temporaire leur permette de se ressourcer. Cette attente n'est pas la même d'un individu à l'autre : certains souhaitent rompre avec leur isolement, d'autres être pris en charge temporairement (pour pallier une difficulté physique ou psychique passagère).

« J'en ai entendu parler car certaines personnes, pour casser le quotidien, partent une semaine. Si la personne est seule, ça peut lui permettre de prendre des vacances en communauté. Je trouve cela très bien. C'est bien pour des gens qui ont des enfants qui ne s'occupent pas d'eux, qui ont des enfants égoïstes. Cela peut leur permettre de s'évader du quotidien. »

« Ça peut être utile pour les personnes en dépression, pour trouver une oreille attentive et ne pas être seul, se remettre sur les rails. Quand on est seule et vieille, on peut broyer du noir si on n'a pas de visite, et ça peut être intéressant ces séjours. »

« Ce séjour, ça m'a changé les idées : on discute, on se promène, on est avec des gens qui sont dans la vie, plus que nous. »

Selon eux, l'accueil temporaire répond à ces besoins car il propose une prise en charge de la personne accueillie. Ainsi exemptée des tâches quotidiennes comme la cuisine, la vaisselle, le ménage, la personne peut en effet se reposer.

« J'ai été l'été dernier dans leur château en région parisienne, c'était super. Ils sont gentils et très serviables. Ils nous lavent et nous repassent notre linge et le déposent sur notre lit. C'est incroyable ! Une dame a eu besoin d'aller à l'hôpital et ce sont eux qui l'ont conduit à la Croix Rouge. »

« En sortie d'hôpital, comme une maison de repos, ça peut être intéressant. On se remet plus facilement je pense, on est moins fatigué que si on est chez soi, on a moins de choses à faire. »

Néanmoins les personnes interviewées s'accordent à dire qu'il existe un vrai besoin de prise en charge soignante dans ce type de structure.

« Je préférerais aller en "maison de convalescence" pour une sortie d'hôpital car c'est moins cher. C'est une transition entre l'hôpital et le domicile. La différence, c'est que c'est pris en charge et on a des kinés, des soins... C'est médicalisé, contrairement à ici. »

« Si j'avais une maladie, j'aimerais bien pouvoir aller dans un lieu comme ça. Quand on a des problèmes de santé, ça peut aller très vite. Mais c'est écrit que l'établissement n'est pas médicalisé. Si on sort d'une opération et que tout se passe bien, c'est OK. Mais ça dépend : si ce n'est pas seulement pour se reposer, mais aussi pour avoir une surveillance après l'hôpital »

Cela paraît logique si l'offre est tournée vers des personnes en convalescence, où le besoin d'une prise en charge médicale conséquente est nécessaire. Cependant même en dehors d'un séjour en sortie d'hôpital, les seniors disent avoir besoin que l'établissement accueillant leur garantisse la continuité des soins quotidiens : rendez-vous médicaux réguliers, soins infirmiers...

« Il faut que ce soit médicalisé pour le suivi. Avec mon mari par exemple, qui avait besoin d'être dialysé trois fois par semaines, on n'aurait pas pu aller dans un lieu comme cela. »

« Ca ne me dit rien de partir en vacances car je suis toujours malade. Et si j'ai un problème alors que je suis en vacances, il me faut un médecin. Déjà que j'ai plus ou moins confiance au mien... »

Les remarques des personnes interviewées montrent que l'accueil temporaire tend à être un lieu plus ouvert :

- Lorsqu'il a été assimilé à une maison de repos, les personnes souhaitent ouvrir l'établissement à toute personne ayant besoin de se ressourcer et de se reposer, mais pas nécessairement en sortie d'hôpital.

« Cela m'intéresserait vraiment des lieux comme cela. Pas seulement après une sortie d'hôpital mais plus généralement : au printemps, à l'automne, cela nous permettrait d'être plus proche de la nature. »

- Ceux qui ont perçu le concept comme un lieu de vacances désirent qu'il soit ouvert à toutes les périodes de l'année, pas uniquement pendant les vacances scolaires, et pas uniquement dans la région lyonnaise.

« Il faudrait que ce soit une période libre au cours de l'année, au moment où j'en ai envie. Il serait pour rester 15 jours au minimum, sinon cela ne vaut pas le coup. »

« Il ne faudrait pas que ce soit limité à la région lyonnaise d'ailleurs. Ce serait bien de pouvoir aller n'importe où en France : dans le Midi en hiver par exemple, ce serait top ! »

« Je me verrais plutôt aller en-dehors de la zone lyonnaise, pour faire une vraie coupure avec le quotidien. »

Lorsqu'on leur présente ce concept, les seniors interviewés se représentent ainsi deux catégories d'offres d'accueil temporaire : une offre médicalisée et une offre d'agrément. Les deux offres sont perçues positivement par les personnes âgées, pour répondre à des situations différentes.



Le regard des travailleurs sociaux

C'est une solution qui est appréciée et facile à accepter par les personnes âgées : le caractère « provisoire » permet de faire évoluer en douceur les représentations. Elle est aujourd'hui souvent utilisée pour soulager les aidants familiaux.

Malheureusement, il manque des offres, surtout l'été, et il est difficile d'obtenir une place. D'ailleurs, les offres actuelles sont le plus souvent « adossées » à un EHPAD : pourquoi ne pas étendre ce principe aux résidences seniors ou foyers logements ?

« L'accueil temporaire, je le conseille à toutes les familles. Ce serait vraiment une offre à développer, parce que là il n'y a pas beaucoup de places et c'est vraiment le casting pour essayer d'y rentrer. C'est très difficile de trouver des places, surtout l'été. Alors que c'est une bonne solution pour apprivoiser les personnes, pour les convaincre qu'elles seraient mieux dans une structure avec des services comme ça plutôt que de rester à tout prix dans leur logement quand il n'est pas adapté. Quand les gens sont en accueil temporaire, ils se disent qu'ils peuvent toujours rentrer s'ils veulent. C'est beaucoup plus facile à accepter. »

« J'imagine qu'on pourrait mettre en place le même genre de services dans les résidences seniors. »

Les formes d'habitat attractives pour des cibles spécifiques

La perception d'une offre d'habitat diffère pour chaque individu, selon deux critères :

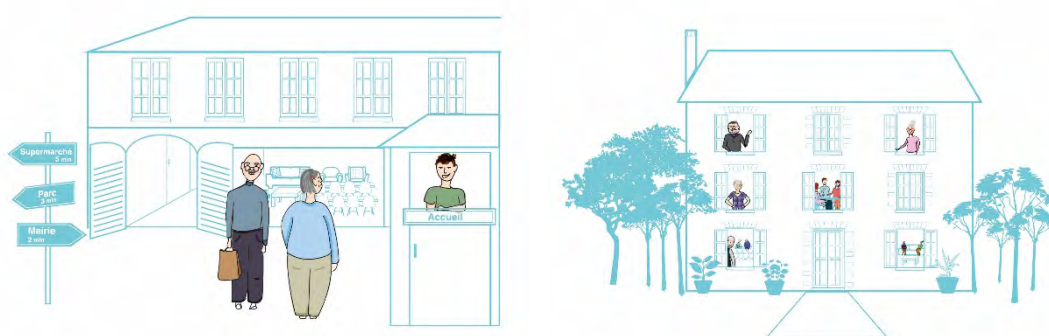
- l'importance qu'il accorde à chaque aspiration : Être indépendant / Être soi-même / Être dans l'interaction / Être dans le présent / Être rassuré
- la manière dont il comprend et interprète l'offre présentée

Si les services d'aides à domicile, l'aménagement du logement, l'entraide entre voisins et l'accueil temporaire ont ainsi paru acceptables à la majorité des personnes rencontrées, d'autres concepts n'ont pas fait l'unanimité.

Les offres **d'habitat serviciel** et **d'habitat collaboratif** ont intéressé une partie des seniors interviewés, quand d'autres les ont rejetés parce qu'elles leur demandaient trop de concessions. Il s'agit donc de formes d'habitat attractives pour des cibles spécifiques, pour qui les avantages proposés sont supérieurs aux compromis à réaliser.

L'habitat serviciel

L'habitat serviciel regroupe deux concepts testés : les résidences pour seniors (qui incluent les foyers-logements et les Résidences Services Seniors) et la maison d'accueil familial. Dans les deux cas, il s'agit de logements indépendants au sein d'une résidence proposant des prestations de services.



Le regard des seniors

Vivre dans une résidence pour seniors ou dans une maison d'accueil familial correspond à un projet de vie. Le choix de vivre dans une de ces structures ne se fait pas par hasard : il s'agit de seniors qui souhaitent changer de logement, bénéficier de prestations de services et qui ne sont pas contre l'idée de vivre à proximité de personnes âgées.

« Si je déménageais, je changerais vraiment de coin, pour la Provence ou l'Atlantique par exemple. »

« Je me vois bien ailleurs dans quelques années. J'aimerais aller vivre en Irlande, en Islande ou au Portugal. Je n'ai pas envie de finir mes jours ici, avec un chien au bout de la laisse. C'est le stéréotype des petits vieux. J'attends que ma femme soit à la retraite. »

« C'est très rassurant et très commode pour ceux qui y vivent : on est entre personnes âgées, tout est accessible, il y a des activités... »

L'ensemble des interviewés, qu'ils soient ou non intéressés, considèrent que ces offres d'habitat serviciel permettent de conserver un logement indépendant, sans avoir à partager certaines pièces avec d'autres. Il s'agit d'un argument important car cela permet aux personnes âgées de conserver leur intimité et de ne pas être contraintes dans leur rythme de vie (repas à heures fixes, programme télé imposé...).

« C'est pas trop mal. Déjà, on a sa propre cuisine, sa chambre, en somme son propre petit appartement. »

« Ce qui est bien, c'est que chacun a son appartement : chacun habite chez soi. Ça c'est bien. On sait qu'on est entouré, que quelqu'un peut s'occuper de nous. Mais malgré tout on reste indépendant. »

Les personnes âgées estiment qu'il est possible d'amener des meubles avec soi lorsqu'on déménage dans ce type de structure, ce qui leur permet d'emporter des souvenirs avec eux ou de conserver des objets qui leur sont chers.

Celles qui sont intéressées par l'habitat serviciel mettent en avant que les activités et les services proposés sont optionnels et extérieurs au logement. Pour eux, cela leur permet de maîtriser les moments de vie en collectivité : ils ne participeront à ces temps collectifs que lorsqu'ils le souhaitent. A ces conditions, le fait que la résidence comporte des espaces communs ne leur semble pas contraignant.

« C'est bien comme concept, parce que je ne me sens pas du tout obligé de faire des activités parce qu'elles sont optionnelles. »

« C'est pas mal : on reste indépendant mais on n'est pas tout seul. On n'est pas obligé de faire des choses avec les autres. C'est une possibilité. »

La maîtrise des temps de vie collectifs rend aussi plus acceptable le fait de vivre avec d'autres personnes âgées. Quelques interviewés soulignent d'ailleurs que vivre dans la même résidence que des personnes âgées présente des avantages, notamment dans le cadre d'habitat avec services : cela permet de mutualiser des prestations ou la venue de professionnels de santé.

La vie à proximité d'autres seniors est d'autant plus acceptée que ceux-ci sont en relative bonne santé et qu'ils partagent le même projet de vie.

« Ce qui est intéressant dans le fait de vivre avec d'autres personnes âgées, c'est de pouvoir mutualiser certaines choses. On peut facilement mettre en place des livraisons communes pour les courses par exemple, et même d'autres services comme le médical. »

« Moi ça ne me dérange pas d'être avec d'autres personnes âgées, du moment qu'elles sont comme moi et qu'elles n'ont pas trop de problèmes. »

Les seniors rencontrés ont perçu des avantages spécifiques aux résidences pour seniors et aux maisons d'accueil familial.

Concernant les résidences pour seniors, les interviewés n'ont quasiment jamais évoqué les foyers-logements, qui sont beaucoup moins connus que les Résidences Services Seniors. Ils perçoivent deux bénéfices spécifiques :

- Une vie quotidienne facilitée par l'emplacement de la résidence (à proximité du centre-ville et des commodités) et la présence d'une salle d'activité permettant de ne pas avoir à sortir pour pratiquer certaines occupations collectives (sport, loisirs...).
- Une sécurité renforcée, grâce à deux éléments : la présence de personnel d'accueil et l'adaptation de la résidence au vieillissement. Le personnel est rassurant car il filtre les allers et venues dans la résidence et peut réagir s'il ne voit pas un habitant pendant un certain temps. L'adaptation de la résidence et des logements permet de limiter les risques de chutes et de se sentir physiquement en sécurité.

« C'est bien de tout avoir à portée de main, la proximité de la ville, les services à la carte. »

« C'est bien pour sortir, on est proche de tout, il n'y a pas besoin de trop marcher. »

« Ça peut être bien pour une personne seule, qui pourrait alors se sentir rassurée : grâce à une mise aux normes du logement, une douche de plain-pied. »

« Le réceptionniste, ça rassure, ça évite les agressions. Parce qu'aujourd'hui, on ne fait pas toujours assez attention et quand on vieillit, on est plus vulnérable. »

Pour les maisons d'accueil familial, les personnes âgées ont apprécié :

- La présence d'une famille comme prestataire, qui implique des relations plus personnalisées.
- La petite taille de la résidence, qui permet de bien se connaître.
- La mixité générationnelle, rendue possible par la présence d'une famille.

« Finalement, la seule différence ici avec une maison de retraite, c'est que c'est un peu plus intergénérationnel : il y a des gens moins âgés, des personnes handicapées, une famille. Je crois que ça me plairait. Cela apporte d'autres sujets de conversation, cela permet de rester connecté avec la vie présente, de ne pas seulement être connecté avec le passé. »

« Le fait que ce soit une famille qui accueille et prenne en charge les gens, c'est plus humain : il y a de meilleures relations, c'est plus personnalisé je pense. »

En revanche, certains interviewés considèrent ces concepts d'habitat serviciel comme inadaptés à une perte d'autonomie importante. Ils estiment donc qu'il s'agit d'une offre de logement pour une durée relativement courte, et qu'ils seraient probablement obligés de redéménager dans quelques années. A partir de ce constat, ils ne voient pas l'intérêt de s'y rendre, ils préfèrent envisager une autre solution à plus long terme.

« Quand j'y réfléchis, ce type de foyer, ce serait un peu l'équivalent d'un appartement classique, sauf qu'on a sous la main tous les services d'une maison de la retraite. Du coup, je pense que je sauterais cette étape car soit je resterais chez moi le plus longtemps possible, soit si je ne peux plus bouger j'irais directement dans une maison de retraite. »

D'autres personnes âgées estiment que vivre dans une résidence pour senior ou dans une maison d'accueil familial nuirait à leur tranquillité et à leur indépendance : elles craignent que leurs voisins soient trop envahissants et qu'elles soient trop sollicitées pour participer à des activités. Quelques-unes disent même qu'elles se sentiraient obligées de participer à des animations communes par pression sociale.

« On se sent obligé de participer aux activités, sinon on passe pour des sauvages. En fait on est plus ou moins obligé de participer, donc c'est contraignant et quand on vieillit on ne veut plus de contraintes. »

« Ça ne me conviendrait pas, parce qu'on vivrait trop les uns avec les autres. On serait trop sollicités par les voisins pour rendre service ou faire des activités. Ce serait trop vivre en collectivité pour moi. »

La plupart des interviewés pensent que les offres d'habitat serviciel sont avant tout destinées aux personnes seules, car elles permettent de s'occuper (via les activités) et de bénéficier de prestations d'aides si besoin. Ainsi les personnes en couple ne se sentent pas concernées.

« Les activités, c'est bien pour les personnes qui sont seules. Quand on est encore en couple, c'est moins utile. »

« Nous sommes encore deux, je ne vois pas trop l'intérêt d'aller là-bas, on n'a pas besoin de tout ça pour l'instant. »

« Je ne suis pas sûr que la maison d'accueil familial soit adapté aux couples. Quand on vit à deux, chacun prend soin de l'autre, il n'y a pas besoin de personnes extérieures. Par contre, pour les gens seuls, c'est une bonne solution, ça évite la solitude. »

Certains seniors ont rejeté ces concepts parce qu'ils ont eu l'impression qu'ils ne vivraient qu'avec des personnes âgées. Pour ces individus, les résidences pour seniors ou la maison d'accueil familial ressemblent à des EHPAD.

« Votre maison d'accueil, ça me fait penser à une maison de retraite. On se dispute pour voir un film à la télévision. »

« Je n'ai pas envie de vivre uniquement entourée de personnes âgées. Pour moi, ce serait comme de vivre dans une maison de retraite. »

« Je trouve que ça ressemble trop à une maison de retraite, peut-être avec plus d'indépendance. Mais il n'y a que des vieux là, et ça ne me convient pas. »

Par ailleurs, quelques personnes ont expliqué qu'elles n'iraient pas dans des résidences pour seniors parce qu'elles auraient l'impression de trop exposer leur vie privée. En effet, si certaines personnes perçoivent la présence de personnel d'accueil comme un élément rassurant, d'autres la considèrent comme un élément intrusif : ils voient et connaissent tous les déplacements des résidents ainsi que toutes les personnes qui viennent les visiter.

« Le point sur lequel je bute, c'est ce repérage des mouvements dans la résidence. On perd un peu de vie privée. C'est le côté flicage qui m'embête un peu. »

« Ce n'est pas pour les gens comme moi, ce côté très sécurisé etc. Moi j'aurais l'impression de ne pas être moi-même ici, ce côté très codifié, très surveillé. »

Enfin, l'ensemble des seniors rencontrés estiment que les Résidences Services Seniors sont chères et destinés à une population aisée. Or, comme ce sont les seules résidences pour seniors qu'ils connaissent, ils sont une majorité à penser qu'ils ne pourraient pas y accéder, pour des raisons financières.

« Le problème principal, c'est que c'est cher. Il y a le loyer, les charges, dont le personnel d'accueil, et ensuite toutes les activités qu'on veut faire. Ce n'est pas pour moi. »

« Ce n'est pas pour nous ça, nous n'aurions pas les moyens. Même en vendant notre appartement, on ne pourrait pas se le permettre longtemps. »

« Si j'allais là-bas, il faudrait que je vende ma maison. Et l'argent de la vente fondrait comme neige au soleil dans une résidence pareille ! Je préfère me trouver un appartement dans le Sud ou sur le bord de l'Atlantique. »



Le regard des travailleurs sociaux

Les professionnels considèrent que les foyers-logements et les Résidences Services Seniors proposent un environnement stimulant et un vrai chez-soi indépendant. Cela constitue des solutions qui devraient se développer, à condition de ne pas le faire au dernier moment.

« Pourtant, c'est souvent vraiment très bien cette solution là. Les gens sont vraiment chez eux, personne ne rentre dans leur logement comme dans une maison de retraite. »

« Les résidences seniors, j'ai l'impression que ça fait son chemin. C'est une alternative au foyer logement, pour ceux qui ont les moyens et les ressources suffisantes. Je le vois comme une alternative aussi à l'EHPAD pour les gens qui ne veulent pas vivre seuls. Ça reste un environnement stimulant, on est chez soi, ça ne fait pas hôpital, à la différence de l'EHPAD ou de certains foyers logements. Je pense que c'est l'avenir. »

Selon eux, les habitants ne connaissent pas bien les résidences seniors, et en ont une mauvaise image (attention aux 1ères impressions)

« Les résidences seniors, les gens connaissent peu, ou alors ils en ont une image négative. On ne veut pas aller chez les vieux ! Pour eux, c'est soit ils restent chez eux, soit ils vont en maison de retraite avec les grabataires. Entre les deux, il n'y a pas grand-chose. »

« Les résidences seniors, ça commence à être connu mais ce qui freine c'est le budget. Après ça dépend des résidences. Sur notre secteur, on a Domitis et GESTEA. La configuration des lieux a une grande importance. Domitis, c'est très lumineux, c'est grand... Gesteas c'est tout sombre, ça ne donne pas du tout la même impression. Quand vous avez un hall vivant, avec un bon accueil, ça donne tout de suite plus envie. Je ne connais pas les offres en dehors de mon secteur. »

Les professionnels, eux-mêmes, ne connaissent qu'une partie de l'offre

« Oui, les foyers logements, on connaît : sur le 7^{ème} on travaille avec le foyer Marc Bloch : c'est plus pour des gens qui vivent dans la rue, qui ont des problèmes d'alcool. Vous avez aussi des personnes qui sont dans des situations plus normales. »

A leurs yeux, l'offre est insuffisante : la maison d'accueil constitue une alternative séduisante mais cela n'est pas développé sur le territoire ; pour les Résidences seniors, il existe un casting à l'entrée et offre est hétérogène :

« le gros souci c'est qu'ils ont tellement de demandes qu'ils refusent de faire visiter à des personnes qui n'ont pas déposé de dossier. C'est vraiment dommage qu'on ne puisse pas visiter, parce que le gens ne connaissent pas bien. »

« Le créneau de la résidence senior, c'est très spécifique : soit on peut y aller au tout début de la perte d'autonomie, donc on est plus dans une logique de maintien à domicile de quelqu'un qui va être de plus en plus dépendant. Ça peut concerner quelqu'un qui habite une grande maison et qui commence à perdre de l'autonomie, ou des gens qui perdent leur conjoint, qui se retrouvent isolés et qui peuvent changer de région pour se rapprocher des enfants. »

« Pour accéder aux foyers logements, il y a un casting, et ils ne prennent pas les gens en GIR4. On a des demandes de gens qui préfèrent qu'on les rebascule en GIR5 ou 6 pour que leur dossier soit pris, même si elles doivent renoncer à leurs aides. »

« Pour leur faire connaître les offres de logement, j'essaie de les accompagner, de faire des visites dans les résidences, les foyers logements. J'essaie de savoir quel type de résident ils cherchent aussi. Il y a une part de casting, il faut quand même le savoir. Je connais plutôt les foyers logements, pas tellement les résidences seniors. Les foyers logements sont souvent conventionnés APL, j'ai l'impression que c'est une solution qui est quand même moins chère. »

L'habitat collaboratif

L'habitat collaboratif regroupe deux concepts d'offres testés : la gestion collaborative d'une résidence et la construction et gestion collaborative d'une résidence.



Le regard des seniors

Ces formes d'habitat n'ont intéressé qu'une seule personne, même si l'ensemble des interviewés ont évoqué des avantages à ces offres. La vie en collectivité, impliquée par une gestion collaborative, a rebuté la majorité des seniors rencontrés, qui les ont jugé trop contraignantes et intrusives par rapport aux quelques bénéfices perçus. Ils estiment cependant que cela peut intéresser des groupes d'amis ou des personnes habituées à la vie commune.

Parmi les avantages, les personnes âgées ont mentionné que la gestion collaborative garantit une forme d'entraide entre les résidents. Certaines pensent d'ailleurs que cette entraide, plus forte que dans les autres concepts, permet de retarder voire d'empêcher l'entrée en EHPAD : en cas de forte perte d'autonomie, les résidents prendront soin de la personne dépendante.

La construction et/ou la gestion d'une résidence est aussi perçue comme une aventure collective : l'opportunité de gérer un projet avec d'autres, de partager des valeurs communes.

« Ce qui me plairait là-dedans, c'est le fait de bâtir quelque chose ensemble. C'est revalorisant de pouvoir bâtir des choses en commun avec d'autres personnes. C'est convivial. C'est aussi un moyen de bâtir une amitié aussi. »

Selon les interviewés, ces concepts d'habitat permettent aussi de mutualiser et donc réduire les coûts de gestion/construction de la résidence : entretiens des parties communes par les résidents, achats groupés de matériaux...

« C'est génial, j'avoue que c'est tentant. Ça permet une sacrée réduction des charges collectives et même du coût de la vie. »

« C'est sûr que ça permet de réduire les charges d'entretien si chaque personne participe aux tâches. »

Quelques seniors ont relevé des avantages spécifiques au concept de **construction et gestion collaborative d'une résidence** :

- Cela permet de se construire une résidence et des logements sur-mesure, selon les envies des participants au projet.
- Cela permet une montée en compétences des participants : un projet d'une telle ampleur nécessite de mutualiser et de partager les savoir-faire de chacun ainsi que d'apprendre les aspects techniques de la construction d'un bâtiment (termes à utiliser, normes en vigueur, démarche de partenariats...).

« C'est beaucoup de travail, il faut acheter le terrain, faire les plans etc. Ça fait un objectif commun c'est bien. »

« Ce qui est intéressant, c'est la mise en commun des compétences de chacun. C'est créatif, ça fait de l'émulsion de la réflexion commune, et ça j'aime bien. Sans compter tout ce qu'il va falloir maîtriser pour mener le projet jusqu'au bout. »

Les interviewés ont évoqué plusieurs risques liés à la gestion collaborative et à la vie en collectivité.

La gestion/construction collective d'une résidence implique de s'accorder sur les décisions à prendre. Les conflits que peuvent générer un tel projet collectif sont autant d'arguments qui déplaisent à certaines personnes âgées. Le fait de devoir négocier collectivement chaque décision, de savoir qu'il y aura des désaccords et des problèmes de compatibilité de caractères décourage la plupart des personnes âgées.

« Moi ça ne m'intéresse pas, c'est beaucoup de contraintes et de sources de dispute. Sur un projet avec une dizaine de personnes décisionnaires, c'est dur d'aller jusqu'au bout. Si quelqu'un pose problème, que devient le projet ? Parce qu'on ne peut pas s'entendre sur tout. »

« Tant que c'est en construction, tout le monde est enthousiaste sur le projet. Mais une fois qu'on vit dedans, continue-t-on à bien s'entendre ? J'en doute. »

« La nature humaine est comme ça, on est en conflit pour un rien. Nous sommes profondément agressifs. Ce genre de projet, c'est faisable mais il faut de l'argent et il faut accepter le fait qu'il y aura automatiquement des conflits : WC à droite ou à gauche ? Quelles peintures des parties communes ? »

L'habitat collaboratif, axé sur le partage et la vie collective, implique aussi des contraintes sociales. Il faut accepter d'être sollicité par le reste de la communauté et obéir à des règles de vie plus ou moins contraignantes, ce qui rebute les personnes âgées.

« A mon avis, dans ces logements collectifs, vous avez forcément des obligations : à telle heure il faut faire ceci ou arrêter de faire cela. On ne plus faire ce qu'on veut, quand on veut. »

« Je préfère vivre seule s'il le faut, pas forcément en collectif. En fait, je prende mes décisions seule et surtout garder mon intimité. Je ne veux pas rendre des comptes à quelqu'un. »

Faire **construire une résidence** avec d'autres personnes âgées présente le risque qu'un des porteurs de projet décède avant la réalisation complète des logements. Quelques

interviewés soulèvent que dans un tel cas, les héritiers ne seront peut-être pas enclins à continuer le projet, ou ne seront pas d'accord avec les décisions prises auparavant. Pour aller plus loin, certains se posent la question de l'intégration d'une personne qui rejoindrait le projet après son lancement : il faudrait s'assurer qu'elle adhère aux mêmes valeurs et qu'elle accepte le fonctionnement mis en place.

La gestion de ces nouveaux arrivants et des problèmes que cela peut engendrer suffisent à dissuader plusieurs personnes de se lancer dans ce type de projet.

« Ce qui m'interpelle, c'est qu'ils sont à plusieurs et que si un décède, les héritiers ne seront peut-être plus d'accord. Et si entre eux ils ne sont pas d'accord, que se passe-t-il ? Je trouve qu'il y a beaucoup de situations où il peut y avoir des problèmes, je ne me lancerai pas là-dedans personnellement. »

« Peut-être que les premières personnes s'entendraient bien, mais si l'une d'entre elles part, qu'en sera-t-il avec les suivantes ? »

Une partie des interviewés explique que la **construction collaborative d'une résidence** est destinée à une cible plus jeune. Ils s'estiment désormais trop vieux pour pouvoir profiter de la résidence une fois qu'elle sera terminée. De plus, certains pensent qu'il est impossible d'obtenir des prêts bancaires lorsqu'on est une personne âgée et que l'on souhaite faire construire une résidence.

« Je n'en aurai pas les moyens. Il faut avoir de l'argent, on n'a pas le droit à des crédits. C'est une belle opportunité mais il faut que ça tienne sur la durée, c'est davantage pour les personnes jeunes, autour de 40 ans. Des jeunes qui auraient anticipés leur besoins pour leur vieillissement, et qui peuvent avoir des prêts ou des aides à long termes. »

« C'est intéressant mais il faut s'y prendre tôt : à 50 ans voire à 40 ans. J'ai vu ça à la télévision c'étaient des projets en Ile de France ou dans le Centre, je crois.. C'était bien mais il faut pouvoir débloquer les fonds, ce n'est pas évident quand on est âgé. »

La majorité des interviewés n'est donc pas convaincue par l'habitat collaboratif. Pour eux, cela se destine à des personnes plus jeunes et qui sont habituées à une vie collective ou qui souhaitent vivre avec un groupe d'amis.



Le regard des travailleurs sociaux

Les travailleurs sociaux rencontrés se sont montrés sceptiques sur l'intérêt de ces formes d'habitat pour les publics qu'elles ont l'habitude de côtoyer.

« Le fait de se projeter dans quelque chose de collectif, c'est contre-nature pour les gens que je vois tous les jours. On décale, on reporte et on a du mal à anticiper, déjà pour soi-même. C'est difficile d'anticiper sur ces choses-là, je n'imagine pas que les gens aient réellement envie de se lancer dans ce genre de démarche. C'est comme si on se disait « je vais construire l'hôpital pour quand je serai malade », personne n'a vraiment envie de ça.»

« On est sur des personnes qui anticipent leur perte d'autonomie, donc c'est compliqué parce que les gens n'anticipent pas en général. C'est compliqué de savoir ce que sera notre perte d'autonomie. On peut travailler sur un projet pour anticiper la perte d'autonomie physique, et puis c'est une perte au niveau cognitif qui vous arrive : comment vous faites ? Sachant que la perte d'autonomie cognitive, le maintien à domicile devient vite plus compliqué ».

« Donner son avis et gérer, ce n'est pas la même chose. Il ne faut pas être trop dépendant quand même pour être dans ce type de solution... C'est étonnant quand même parce que les personnes âgées en général n'ont pas très envie d'être avec d'autres personnes âgées. »

Les solutions rejetées par les seniors

Les solutions d'aide au déménagement, la cohabitation avec un inconnu et l'hébergement avec prise en charge importante ont été massivement rejetées par les seniors interviewés. Ces concepts demandent trop de concessions dans les aspirations de vie des individus.

Le rejet est quasi-systématique dès lors que les personnes âgées ont le sentiment qu'elles perdent leur indépendance en optant pour une solution d'habitat. A cela s'ajoute le fait d'avoir des difficultés à se projeter dans une situation de handicap (physique ou psychique) où les solutions proposées ne correspondent plus à un projet de vie.

Les solutions d'aide au déménagement

Les solutions d'aide au déménagement regroupent deux des concepts testés : le portail des offres de logements adaptés et l'aide à la recherche d'un logement adapté. Les deux offres présentées sous ce concept ont cherché à questionner les conditions d'un déménagement.



Le regard des seniors



L'idée de déménager est souvent une alternative au fait de ne plus pouvoir rester chez soi car son état physique ou psychique ne le permet plus. C'est une nécessité plutôt qu'une envie. Il a donc été difficile pour les personnes rencontrées, qui anticipent très peu leur perte d'autonomie, de se projeter dans une telle situation.

« Devoir déménager ce serait si nous perdions la maison où la tête je pense. Tant que j'ai la tête et que je peux marcher, je reste. »

« Pour le moment, je ne veux pas déménager. Maintenant si je perds mes facultés, je ne déciderai plus, ma femme prendrait la décision. »

De plus, même si les logements adaptés sont bien connus des personnes âgées, l'accès à ces logements y est moins évident.

Ces offres ne sont pas des solutions de logement et n'existent pas en tant que telles sur le territoire. Elles ont été créées pour pouvoir comprendre les besoins des personnes âgées sur ces questions du déménagement.

Lorsque la question du déménagement se pose, les seniors ont besoin d'informations concernant le nouveau logement. Pour certaines personnes, le déménagement présente le risque de perdre des avantages, comme de déménager dans un appartement plus petit, ou loin des commerces. Le média Internet, semble, aux yeux des seniors, un bon moyen de répertorier les logements. Il peut recenser efficacement les informations, souvent nombreuses et changeantes et aider à voir tous les critères qui détermineront le choix du décideur. Ces informations doivent permettre de se projeter, de voir si tous les éléments nécessaires au confort de la personne s'y trouvent : la taille du logement, le prix, les adaptations, le nombre de marche à gravir.

« En tout cas, ça peut vraiment aider Internet, pour trouver un type d'habitat en particulier, avec une taille de logement, le coût, l'emplacement et les équipements. »

Les personnes âgées qui sont peu favorables à Internet pointent du doigt les risques suivants : des offres privilégiées par rapport à d'autres, des publicités et peu de mise à jour.

« Via un interlocuteur, ce serait mieux qu'avoir à faire à un écran, qui cherche à envoyer des pub en général. L'interlocuteur m'enverrait les offres en fonction des critères qui m'intéressent. »

Certaines sont plus réticentes car elles n'utilisent pas Internet. Elles trouvent pour autant que le site peut être utile à d'autres médiateurs : aidants familiaux ou travailleurs sociaux.

« Pour ceux qui n'arrivent pas à utiliser Internet ou qui cherchent quelque chose de particulier, il faut aussi qu'il y ait un interlocuteur qui puisse avoir accès à ça pour les aider. »

« Moi je n'utilise pas Internet, mais si une assistante sociale s'en occupe, pourquoi pas. »

Les aidants familiaux ont ici un rôle très important puisqu'une grande partie des interviewés a tendance à se tourner vers d'autres personnes avant de consulter Internet pour rechercher des logements.

Le déménagement est vécu comme un changement qui peut être difficile à accepter, l'entourage prend alors de l'importance. Il a ici un rôle de soutien en prenant la charge de chercher un logement adapté. Il paraît être le bon intermédiaire puisqu'il connaît les exigences de la personne âgée.

« J'aurai pas besoin d'un site, mes filles me prendraient un logement ou m'aideraient à trouver. »

« Si j'avais besoin de quelqu'un pour m'aider je demanderais à ma fille, je compterai sur elle. C'est important qu'elle soit à mes côtés. »

D'autres citent les services sociaux ou la mairie comme des relais d'informations.

« On peut aller vers les services sociaux ou la mairie si on ne sait pas utiliser Internet. »

Plusieurs caractéristiques entrent en jeu pour faire accepter le déménagement aux seniors. Un déménagement peut-être vécu de manière très différente s'il est proche ou loin de son lieu d'habitation actuel.

Si déménager est anxiogène pour les personnes âgées, le fait de rester dans le même quartier, avec le même voisinage et les mêmes services, peut être rassurant.

« Si je suis vraiment obligée de déménager, pourquoi pas comme ça. Je dirai que c'est acceptable dans un rayon de 5km, pas plus. »

Les raisons de leur attachement à leur quartier sont très différentes :

- L'attachement sentimental : le quartier a été un lieu riche en souvenir.

« Je déménagerai car je serai obligée, mais à certaines conditions : je voudrais déménager à Villeurbanne, pour avoir les services à côté et pour être à proximité de ma famille, sinon je serais isolée, ce serait difficile, c'est le quartier où j'ai grandi. »

« Ce qui me gêne dans un déménagement, c'est qu'on n'est plus dans ses murs : je perdrais le logement dans lequel mes enfants ont grandi, l'école où ils sont allés, etc. »

- L'attachement aux services du quartier : aux commerçants, devenu familiers, et aux habitudes de vie.

« Ici il y a tout, des marchés, les commerces, des bus, alors une place au rez-de-chaussée de ma résidence ça serait l'idéal. »

« Quitte à déménager, c'est plus appréciable de rester dans le même quartier, ne pas changer d'environnement. Je garderais les commerçants, que je connais, et mes médecins. Le tout pour aller dans un logement plus sûr et plus adapté. »

- L'attachement au voisinage.

« Je veux rester chez moi. J'aime mon quartier, mon immeuble. J'ai trop de souvenir dans cet appartement : ma vie avec mes enfants. Et je connais trop de personnes ici. Je ne veux pas bouger. »

Avec la distance, le critère de la proximité avec sa famille est important. Certains sont prêts à déménager à condition de se rapprocher de leurs enfants.

« Je serai d'accord pour déménager dans Oullins, parce que je me rapprocherai de ma fille. Ailleurs, non, ça me gênerait d'être loin d'elle. »

D'autres seniors sont prêts à déménager loin : ce serait pour eux l'occasion de réaliser un projet de vie, comme vivre au bord de mer.

« Moi si je déménage, je changerais vraiment de coin. J'irai dans le sud, en Provence ou à l'Atlantique. Je ne vois aucun intérêt à déménager dans le même quartier. Je ne suis pas attaché plus que ça à ce quartier, ni aux commerces d'ici. Il faut avant tout que le lieu me plaise. »

« Nous on est ici par des raisons de commodités, mais nous pourrions tout aussi bien être dans le midi, si tant est que les médecins soient plus proches. Tant qu'on serait dans un environnement où tout est accessible, sans voiture, ça irait. »

Enfin une partie des interviewées n'apprécient pas l'idée de déménager pour un logement plus adapté. Ils pensent qu'il s'agit potentiellement d'une contrainte imposée par la famille (qui s'inquiète) ou le médecin.

« Si on perd son autonomie ce n'est pas nous qui décidons, ça peut être les enfants ou le médecin »

« Malheureusement c'est obligatoire, à un moment, de déménager lorsqu'on ne peut plus rester chez soi, mais c'est une solution médicale. »

Certaines personnes pensent qu'il est inutile de déménager pour un logement adapté parce que leur état physique va continuer à se dégrader jusqu'à ce qu'il soit obligé d'intégrer un établissement spécialisé. Elles voient donc à travers ce déménagement, non pas une solution alternative à l'EHPAD, mais plutôt une solution intermédiaire qui n'empêchera pas l'entrée en structure médicalisée.

« Ça ne sert à rien de partir pour avoir un ascenseur, ce n'est pas la peine, après on aura besoin d'autres choses puis d'autres choses, autant aller directement en maison de retraite. »

« Si on doit déménager parce qu'il y a des choses qu'on ne peut plus faire, à ce moment-là, je pense qu'il est plus sage d'aller dans une maison de retraite. »

Le manque d'anticipation entraîne les personnes âgées à penser qu'ils pourront facilement adapter leur logement à leur perte d'autonomie. Ils ont donc des difficultés à accepter des solutions impliquant un déménagement.

Ces solutions présentent trop de contraintes et de désavantages pour être acceptées.



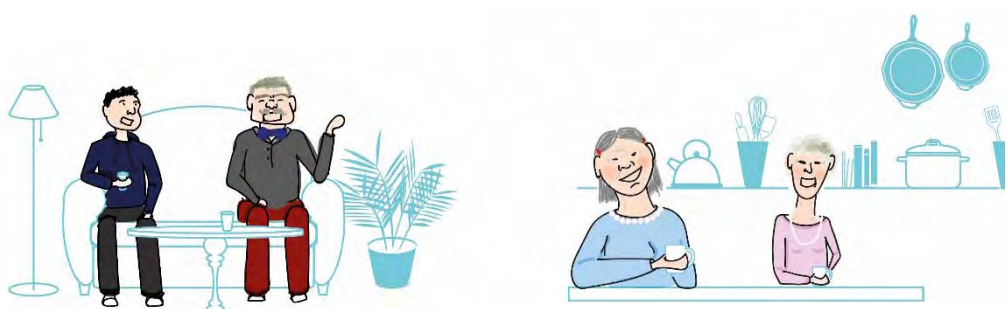
Le regard des travailleurs sociaux

Deux points de vigilance ou freins sont évoqués par les professionnels :

- Personne n'est prêt à déménager pour compenser une perte d'autonomie
- Quand on a des demandes, elles concernent le parc social, mais il n'y a pas assez d'offres et des délais beaucoup trop longs

La cohabitation avec un inconnu

La cohabitation avec un inconnu regroupe deux concepts testés : l'accueil d'un étudiant et la colocation avec un autre senior.



Le regard des seniors

Même si ces offres ont été majoritairement rejetées, les interviewés ont perçu quelques avantages à vivre en colocation. Ils reconnaissent que ce mode de vie permet de bénéficier d'une présence à domicile, ce qui peut rassurer les personnes seules et éviter l'isolement.

« Ca peut être bien pour une personne seule, ça fait une présence, notamment la nuit ça rassure. »

« L'accueil d'un étudiant chez soi, ça évite de se sentir seul, ça peut être intéressant. »

La présence d'un étudiant ou d'un autre senior dans le logement peut aussi aider la personne âgée dans les tâches quotidiennes (ménage, préparation des repas...).

« Pour certaines personnes âgées, ça peut aider aussi si chacun se rend des services. »

« Cela pourrait me servir : je pourrais lui demander de m'emmener au supermarché car bientôt je ne pourrais plus conduire. »

Selon plusieurs seniors, l'accueil d'une personne chez soi peut être une source de revenus financiers supplémentaire, dont des personnes avec de faibles retraites pourraient avoir besoin.

« C'est bien pour ceux qui ont des difficultés financières, ça peut aider à payer le loyer d'accueillir quelqu'un. »

« C'est sûr qu'il doit y avoir des gens qui n'ont pas le choix. Ça apporte un petit soutien financier qui peut changer les choses parfois. »

Par ailleurs, l'accueil d'un étudiant est une source d'ouverture culturelle potentielle que certains seniors pensent bénéfique.

« Le jeune peut apporter beaucoup à la personne âgée, l'ouvrir sur des choses, sur sa culture et vice-versa. »

« Les jeunes, ils peuvent aider aussi sur les téléphones, les nouvelles technologies, la télévision, etc. Ils sont plus habitués, ils peuvent apprendre des choses aux personnes âgées. »

Le principal point de blocage vis-à-vis de la cohabitation avec un inconnu est lié à la perte d'intimité et d'espace au sein de son logement. Les personnes âgées aspirent à conserver leur espace personnel et à subir le moins de contraintes possibles. Or vivre avec une autre personne (étudiant ou personne âgée) dans le même logement est synonyme de concessions trop importantes dans leur rythme de vie et leur intimité : ne pas pouvoir utiliser la salle de bain à tout moment, devoir porter une tenue décente, ne pas inviter des proches quand on le souhaite et supporter les amis du colocataire...

« Vivre avec quelqu'un d'autre, ce sera forcément problématique. Il faudra faire des concessions sur tout : faire attention à qui on invite, jusqu'à quelle heure, ne pas laisser traîner les affaires, ne pas mettre la télévision trop fort... C'est assez contraignant tout ça ! »

« Il faudrait faire des choix et des concessions. Être sûr de bien s'entendre avec l'autre. Personnellement, je ne m'y vois pas du tout, je pense que ce n'est pas facile du tout. Déjà quand on voit les jeunes entre eux... Alors les seniors c'est un peu comme un retour en enfance, on se crêpe le chignon. »

« On ne s'arrange pas en vieillissant et on fait moins d'efforts. Vous savez, en vieillissant, on a envie de faire ce que l'on veut, on a eu assez de problèmes dans notre vie. »

Les seniors craignent aussi une incompatibilité de caractère ou de modes de vie avec leur colocataire, d'autant plus s'il s'agit d'un inconnu.

« Alors là non, sûrement pas ! Parce que nous n'aurons pas les mêmes goûts, les mêmes envies, le même rythme. C'est sujet à des disputes. »

« Ça ne me semble pas faisable, parce qu'on a chacun son caractère, il faudrait vraiment bien s'entendre, et encore ! Déjà entre mari et femme, ce n'est pas facile, alors là avec une autre personne, ce serait encore pire ! »

La cohabitation avec un proche (famille ou ami) semble plus acceptable pour les personnes rencontrées, car elles seraient assurées de partager des valeurs voire des habitudes de vie. Cela dit, même dans ce cas, les interviewés estiment qu'il y aurait des conflits ou des tensions au quotidien.

« Il faut vraiment être sûr de bien s'entendre avec la personne. C'est plus facile avec un petit-fils ou quelqu'un de proche je pense. Mais il y aurait quand même des problèmes. »

« J'ai connu des amis qui se sont mis en coloc parce qu'ils s'appréciaient, ils se sont vite séparé parce qu'ils ne se supportaient pas au quotidien. C'est la même chose au sein d'un couple d'ailleurs, il faut apprendre à composer avec l'autre et ce n'est pas toujours évident. Il y a une différence entre s'apprécier et vivre ensemble. »

« Même avec un de mes amis, je ne crois pas que ça me plairait en fait. Je pense qu'on ne s'entendrait pas tout le temps. Vous vous rendez compte, j'ai vécu seul depuis 46 ans, donc je suis vieux garçon, ce serait dur de vivre avec quelqu'un maintenant ! »

Quitte à être en colocation, certains interviewés disent préférer vivre avec un jeune plutôt qu'avec une autre personne âgée. L'accueil d'un étudiant chez eux leur semble en effet plus temporaire et soumis à un contrat, incluant potentiellement un échange de service. Ces personnes n'envisagent pas qu'il soit possible de contractualiser de l'entraide ou des services avec un autre senior : pour eux, la colocation entre personnes âgées s'effectue d'égal à égal, sans relation d'aidant-aidé entre les locataires.

« Si je dois être en colocation, autant que ce soit avec un jeune. Un autre vieux, c'est chiant, c'est plus problématique. S'il faut entendre ronchonner toute la journée, non merci. » #QZ02

« Je préfère nettement la colocation avec un jeune plutôt qu'avec un senior. Parce qu'avec le jeune, ce n'est que sur une année, et puis il repart chez lui pendant les vacances. Sans compter qu'un étudiant peut apporter beaucoup à la personne âgée, l'ouvrir sur sa culture, l'aider pour des tâches physiques etc. C'est moins possible avec une autre personne âgée. » #QZ07

Certaines personnes âgées rejettent le principe de colocation parce qu'elles pensent qu'il serait impossible d'accueillir une tierce personne dans leur logement actuel. Elles avancent deux arguments, selon leur situation :

- Les seniors locataires pensent que ce type de cohabitation s'apparenterait à de la sous-location et que leur bailleur ou propriétaire leur interdirait cette pratique.
- Les personnes âgées propriétaires mettent en avant l'inadaptation de leur logement (maison ou appartement) pour l'accueil d'une tierce personne. Elles estiment que leur logement n'est pas assez bien conçu pour que chacun ait son intimité et son indépendance.

« Je ne pourrais pas car je ne suis pas propriétaire de mon logement. Il faut être propriétaire pour héberger quelqu'un et demander un loyer. »

« A l'heure actuelle, je ne pourrais pas car c'est interdit par mon bailleur. C'est écrit sur mon bail qu'il est interdit de "sous-louer"... Enfin, il faudrait que je me renseigne car je ne sais pas si c'est assimilé à de la sous-location »

« Ça je ne peux pas car je n'ai pas de chambre en plus : quand mon fils vient chez moi, je suis obligée de le faire dormir dans le canapé. »

« Ici ce serait problématique, il n'y a qu'une seule salle de bain, or il faut permettre à tout le monde, notamment l'étudiant d'être autonome et d'avoir son coin à lui. »



Le regard des travailleurs sociaux

Les professionnels considèrent que la colocation senior incompatible avec les aspirations et modes de vie des personnes âgées, hormis entre personnes de la même famille,

« La colocation entre seniors, ça je n'ai jamais vu ça. Entre sœurs ou personnes de la famille, mais je n'imagine pas du tout ce genre de solutions entre seniors qui ne connaîtraient pas au départ. »

« J'ai du mal à y croire. Les personnes âgées ont un seuil de tolérance plus faible qu'un étudiant, y a les familles, le partage des tâches, ça doit être compliqué à gérer. Et puis si elles n'évoluent pas de la même manière, comment ça se passe ? Je connais 3 sœurs sur Ecully qui vivent ensemble, et qui ont toujours vécu ensemble. Mais 2 personnes qui ne se connaissent pas, non. »

Aux yeux des travailleurs sociaux, l'accueil d'un étudiant peut être une solution intéressante pour les seniors propriétaires d'un logement suffisamment grand (chambre et SdB indépendantes) et qui souffrent de troubles cognitifs légers (mais peut représenter une lourde tâche pour l'étudiant). C'est donc un dispositif adaptés pour des étudiants qui se destinent au médico-social.

« Nous le 7^{ème} arrondissement on en entend parler de plus en plus. Quand c'est mis en place, ça fonctionne plutôt bien. Ça s'adresse aux personnes âgées qui sont propriétaires, qui ont une chambre disponible et même une salle de bain à part. Des gens qui ont ou qui ont eu plutôt des bons revenus. L'accueil par les personnes âgées où la famille n'est pas toujours favorable, il faut qu'on sente qu'il y a une sensibilité avant de proposer ça. Pour les gens qui ont des troubles cognitifs par exemple, ça m'arrive de le proposer. Pour des gens qui perdent leur orientation. Par contre c'est une vraie contrainte pour l'étudiant. Mais ça existe et je pense que ça pourrait se développer, parce qu'on manque de logements étudiants, il y a un besoin de certains personnes âgées, et c'est très cher de mettre des services de nuit. Mais ça n'est pas encore entré dans les mœurs. »

« Moi je ne communique pas là-dessus, je ne connais pas. Faut voir, ça peut être intéressant : l'aide à domicile la nuit coûte très cher. On pourrait mettre des annonces dans les écoles d'infirmières... ça se fait peut-être déjà ? »

L'hébergement avec prise en charge importante

L'hébergement avec prise en charge importante regroupe trois des concepts testés auprès des personnes âgées : **Vivre chez un accueillant familial**, **résider dans un établissement sécurisé et ouvert sur le quartier** (ou EHPAD ouvert sur le quartier) et **résider dans un établissement sécurisé et organisé comme un village** (ou EHPAD organisé comme un village).



Le regard des seniors

Les interviewés ont identifié très peu d'avantages à ces types d'habitat.

Ils relèvent tout de même qu'il s'agit de concepts qui assurent la sécurité des résidents, autonomes ou non, grâce à la présence de professionnels qualifiés et de lieux adaptés.

« Cette idée me paraît un peu mieux qu'une maison de retraite plus traditionnelle. Les personnes handicapées peuvent sortir un peu plus, elles ne sont pas coincées chez elles, comme beaucoup. Et puisque c'est fermé, il n'y a pas de risque qu'elles se perdent ou qu'elles se fassent renverser. »

« Si on n'a plus toute sa tête, on ne se rend plus vraiment compte des choses. On est obligé de vivre dans un environnement sécurisé, on n'a plus le choix. »

« Si on a plus sa tête, on ne peut plus ouvrir le gaz ni se faire à manger. Il faut jouer la sécurité à 100% et aller dans une maison de retraite, et il faut prendre les repas ensemble, dans un réfectoire. »

Pour les seniors rencontrés, les solutions d'hébergement avec prise en charge importante sont destinées à des individus qui ne sont plus autonomes. De fait, elles contribuent beaucoup à rassurer les familles des personnes dépendantes, car elles savent que leur proche est en sécurité et entouré de personnel compétent.

« A ce stade, c'est important pour les familles de savoir que leur proche est en sécurité. Ici, ils peuvent se déplacer (enfin ceux qui peuvent encore) sans risque et ça doit être rassurant pour les enfants. »

« C'est bien la famille qu'il faut rassurer à ce stade là parce que le senior n'est plus vraiment là... »

« C'est rassurant pour la famille de savoir que la personne est en sécurité, c'est le plus important je pense. »

Par rapport à un EHPAD traditionnel, les concepts présentés sont jugés plus rassurants pour les proches d'un individu dépendant :

- L'accueil familial permet une prise en charge plus personnalisée et mieux adaptée au rythme du senior accueilli qu'au sein d'un EHPAD. Selon les interviewés, cela ajoute un aspect humain au traitement de la dépendance qui est susceptible de plaire et de rassurer davantage l'entourage de la personne âgée.

« Le côté positif, c'est qu'on rentre dans une famille, c'est convivial. Mais je ne me projette pas dans ce monde-là... »

« Ça me plairait de ne pas être seule, d'être en famille... enfin si on veut... en compagnie disons. J'ai une tante qui a été placée dans une famille. Elle avait Alzheimer. Pour l'entourage, c'est bien aussi, ça fait moins maison de retraite, ça fait plus familial. Enfin, il faut bien tomber. »

- Les deux formes d'EHPAD alternatifs proposées apportent une amélioration du cadre de vie dans une "maison de retraite", par la présence de commerces et d'autres générations, qui les rend plus acceptable qu'une EHPAD plus classique.

« L'idée de mettre des commerces dans un espace fermé et sécurisé, c'est très bien, beaucoup mieux que les établissements traditionnels. »

« Il y a plus de liberté dans ces lieux ouverts, du moment qu'il n'y a pas de voiture. Ce qui est mieux, c'est qu'il y a des contacts avec les autres, pas qu'entre personnes âgées. »

« C'est très bien parce que les personnes âgées aiment voir des jeunes, notamment des enfants. C'est très enrichissant pour les uns comme pour les autres. Les PA aiment aussi beaucoup les animaux, ce pourrait être intéressant. »

Les personnes interviewées ne souhaitent cependant pas vivre dans l'une de ces nouvelles formes d'EHPAD, ni chez une famille agréée. Malgré le sentiment de sécurité et la prise en charge qui peut rassurer, ces concepts sont trop à l'encontre des aspirations de vie des seniors.

L'établissement sécurisé et organisé comme un village ressemble encore trop à un EHPAD. La présence de commerces et de services (coiffeur, restaurant...) ne suffit pas à rendre la perte d'indépendance et les contraintes perçues de la vie en EHPAD plus acceptables.

Par ailleurs, certains interviewés estiment que le concept d'un établissement clos, duquel on ne peut pas sortir seul, peut ressembler à une cage dorée pour les seniors autonomes psychiquement. Ce type de structure leur semble donc inadapté aux personnes en perte d'autonomie physique.

Les seniors estiment donc que cette offre s'adresse à des personnes âgées dépendantes mentalement. Cependant certains d'entre eux soulignent qu'il est inutile d'intégrer des commerces et des services à ce type d'établissement, puisque les résidents, s'ils n'ont plus toutes leurs facultés mentales, ne pourront pas en profiter.

« Pour les personnes trop désorientées mieux vaut vivre dans un lieu fermé. Mais pour les autres personnes moins perdues, mieux vaut l'établissement ouvert sur le quartier, il leur laisse plus de liberté. »

« Qu'est-ce que vous voulez qu'une personne comme ça fasse là-bas. Elle ne peut même pas aller dans la « rue animée ». »

A l'inverse, l'établissement ouvert sur le quartier, semble, selon les interviewés, plus adapté aux personnes dépendantes physiquement que mentalement.

« Si j'avais Alzheimer, je préférerais un établissement fermé et sécurisé, avec du personnels spécialisés et compétents. Avec des gens qui ont des handicaps moteurs mais pas avec une ouverture trop importante sur l'extérieur. »

Là encore, malgré l'ouverture sur le quartier et le mélange avec d'autres générations, l'offre est considérée comme un EHPAD, avec toutes les contraintes qui lui sont associées.

Pour certains seniors, l'EHPAD ouvert sur le quartier est dangereux pour les personnes en perte d'autonomie mentale, qui risquent de sortir de l'enceinte de l'établissement, de se perdre dans les environs ou de se faire renverser par une voiture.

« La rue m'interpelle : il ne faut pas qu'il y ait de voiture, c'est trop dangereux sinon. Si une personne désorientée traverse, elle peut se faire écraser parce qu'elle n'aura peut-être pas la présence d'esprit de faire attention. »

« C'est intéressant parce que ça semble plus ouvert, mais c'est beaucoup plus dangereux pour les résidents, parce qu'il y a moins de repères fixes (alors qu'ils en ont besoin). Et puis ils peuvent se perdre facilement dans le quartier. »

D'autres personnes rencontrées disent qu'elles ne souhaiteraient pas, si elles perdaient leur autonomie, exposer leur dépendance à des personnes plus jeunes, en pleine possession de leurs capacités.

« Par ailleurs, avec l'âge, il y a des signes d'avitissement qui apparaissent : on peut baver, se faire dessus... Et je ne voudrais pas me retrouver comme cela au milieu d'une famille... Au même titre que je n'aimerais pas aller vivre chez ma fille avec ses enfants... »

Pour finir, l'accueil familial est principalement rejeté par crainte d'être un intrus ou un poids au sein d'une famille qui n'est pas la sienne. Les interviewés expliquent qu'ils ne se sentiraient pas libre de vivre comme ils le souhaitent, pour ne pas déranger les accueillants. Ils n'auraient donc pas le sentiment d'être chez eux.

« Ah ça non, je ne voudrais pas. Déjà lorsque je vais chez une amie, au bout de 3 jours j'ai envie de rentrer chez moi. Alors chez des inconnus, je me sentirais de trop... »

« Ce n'est pas que je suis timide, c'est juste que j'ai toujours peur de gêner, de déranger. C'est pour ça que je n'aime pas aller ailleurs, j'ai toujours peur de déranger. Alors vivre chez une famille que je ne connais pas... »

Certains redoutent aussi que les personnes de la famille agréées ne soient pas suffisamment compétentes ou qualifiées pour s'occuper d'eux s'ils devenaient trop dépendants.

« Il faut que l'accueillant ait des compétences humaines et professionnelles. »

« Ce qui me gêne, c'est que ce soit une famille et pas du personnel rétribué. Quand on demande 3 fois de suite la même chose, cela pourra gêner la dame qui est en train de langer le petit dernier ou de préparer la soupe... Contrairement à quelqu'un dans un Ehpad dont c'est le métier et qui est là pour ça. Une famille n'est pas à notre disposition, elle a une vie à côté. »



Le regard des travailleurs sociaux

Les assistantes sociales rencontrées ont été le plus souvent sceptiques à la description des deux concepts d'EHPAD présentés, qui ne leur semblent pas adaptés aux publics accueillis par ces établissements.

« Plus ça va et plus l'EHPAD devient la solution pour la perte d'autonomie liée à des problèmes cognitifs. Les problèmes physiques, de plus en plus ça peut être pris en charge dans le cadre d'un maintien à domicile. »

« Si on cantonne l'EHPAD à ceux qui en ont vraiment besoin, je ne suis pas sûre que ce soit une bonne idée que de faire disparaître les signes distinctifs comme les tenus des infirmières qui sont des repères importants pour les gens, ou de chercher à faire croire qu'on est dans un lieu différent. »

Concernant l'accueil dans une famille, c'est une solution qui leur paraît dans le principe intéressante, mais qui ne peut se limiter qu'à des situations bien spécifiques. Elle peut également poser la question du contrôle, déjà difficile dans les établissements. Quoi qu'il en soit, le manque d'offre fait que c'est une solution qu'elles ne peuvent jamais proposer.

« Ça c'est très marginal. C'est très rare, il n'y a pas vraiment d'offre. Il y a tellement peu de places qu'on ne le propose jamais. Ça peut être bien pour une personne très isolée, sans famille, qui ne peut pas rester à leur domicile. Dès qu'on tombe sur des personnes qui ont des troubles cognitifs, ça peut être très lourd et difficile pour les familles. C'est un investissement 24/24, qui peut être épuisant. Je crois davantage aux solutions de type pension de famille, ça pourrait être intéressant, avec des professionnels qui tourneraient. »

« L'accueil dans une famille, c'est bien aussi pour certaines personnes âgées mais il n'y a pas assez d'offres. Quand ça fonctionne, c'est super bien. Sur le secteur, l'accueillant que j'ai vu, c'était une dame de 60 ans et qui hébergeait une personne handicapée. Il faut quand même un minimum d'autonomie, et un caractère et l'envie d'être au contact avec d'autres personnes. On ne nous le demande pas souvent, mais si l'offre était plus développée on pourrait en parler plus souvent. »

« Il n'y en a pas sur notre secteur, mais c'est tout de même très particulier. Ce qui m'inquiète, c'est le contrôle de ces accueillants. Ça s'adresse a priori à des personnes très dépendantes, avec des troubles cognitifs, des gens vulnérables... Quand ça ne va pas, elles n'ont pas forcément la possibilité de le dire. C'est sans doute mieux que l'EHPAD mais je vois quand même un risque si on n'a pas les moyens de suivre et d'encadrer ce qui se passe chez les accueillants. »

ANNEXES

Guide d'entretien personnes âgées

Enregistreur (tous les entretiens sont enregistrés)

Appareil photo : prendre photos du quartier, du logement et de tout élément de contexte intéressant + une photo de la personne

Introduction : Comme on vous l'a dit par téléphone, nous faisons une étude sur l'habitat et le vieillissement. Nous allons parler de votre logement actuel et de la façon dont vous imaginez votre vie dans les années à venir. Je vous demanderai également votre avis sur des offres qui pourraient se mettre en place. Notre entretien va durer deux heures environ (prévenir enregistrement).

1 / Description et évaluation du choix de résidence actuel, projection dans l'avenir (30 min)

Pour commencer, pourriez-vous m'expliquer ce qui vous a amené à choisir de vivre dans votre logement actuel ?

Relances :

- ➔ *Depuis quand habitez-vous dans ce logement ?*
- ➔ *Avec qui avez-vous habité / habitez-vous ici (conjoint, autres membres de la famille...)?*
- ➔ *Y vivez-vous en permanence ? Dans quels autres lieux êtes-vous amené à résider (résidence secondaire, hôpital de jour...)?*

Si vous deviez décrire votre vie dans ce logement à un inconnu, que lui diriez-vous ? Qu'est-ce qui va bien ? Qu'est-ce qui va moins bien ?

Le logement	<i>Comment vous sentez-vous dans ce logement ? Que diriez-vous de son agencement, sa taille, la salle de bain... ? Est-ce facile de se déplacer à l'intérieur, d'y accéder depuis l'extérieur ?</i>
Le quartier et les services	<i>Que ressentez-vous en vous promenant dans votre quartier ? Vous sentez-vous en sécurité (risques d'accident, d'agression...) ? Quels sont les services dont vous avez besoin au quotidien (commerces, loisirs, médecin, transports...) ? Disposez-vous de ces services près d'ici ? Comment faites-vous ?</i>
L'environnement social	<i>Les gens qui habitent ce quartier, ils sont comment ? Quel type de relations avez-vous avec eux ? Où habitent les membres de votre famille ? A quelle fréquence et pour quelles occasions les voyez-vous ? Est-ce que vous voyez régulièrement des amis ? A quelles occasions ?</i>

- ➔ *Parmi tous ces points, qu'est-ce qui contribue le plus à votre bien-être ?*
- ➔ *A l'inverse, qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?*

Avec l'avancée en âge, des besoins spécifiques peuvent apparaître. Comment imaginez-vous votre vie dans les années à venir ?

Relances :

- ➔ *Avez-vous déjà pensé à aménager votre logement pour qu'il soit plus adapté au vieillissement ? Qu'est-ce qui pourrait vous pousser à le faire ? A l'inverse, qu'est-ce qui vous en empêcherait ?*
- ➔ *Avez-vous déjà pensé à déménager dans un logement plus adapté ? Qu'est-ce qui pourrait vous pousser à le faire ? A l'inverse, qu'est-ce qui vous en empêcherait ?*

2 / Test des catégories et scénarios d'offre (90 min)

Test des catégories

Distribuer les vignettes « catégorie » en donnant la consigne :

Je vais vous remettre des vignettes qui décrivent différentes opinions qu'on peut avoir après 60 ans. Je vais vous demander de les classer en 2 tas : dans le premier tas, vous placerez les opinions dans lesquelles vous vous reconnaissez ; dans le second tas, vous placerez celles dans lesquelles vous ne vous reconnaissez pas aujourd'hui. A chaque fois, vous m'expliquerez pourquoi.

Relances pour les vignettes placées dans le tas 1 (opinions reconnues) :

- ➔ *En quoi c'est important pour vous aujourd'hui de xxx (reformuler) ?*
- ➔ *Qu'est-ce qui pourrait vous permettre de réaliser cela ?*
- ➔ *A l'inverse, qu'est-ce qui pourrait vous en empêcher ?*

Relances pour les vignettes placées dans le tas 2 (opinions non reconnues) :

- ➔ *Aujourd'hui, qu'est-ce qui ne vous correspond pas dans cette affirmation ?*
- ➔ *Qu'est-ce qui pourrait vous conduire un jour à vous reconnaître dans cette affirmation ?*

Test des scénarios

Tester en priorité les planches « scénarios » des catégories dans lesquelles la personne s'est reconnue (tas 1), les planches « scénarios » des autres catégories ensuite (tas 2). Pour chaque planche :

Voici une offre qui pourrait se mettre en place pour répondre à xxx (reformuler). Je vous laisse en prendre connaissance et me dire ce que vous en pensez.

Relances :

- ➔ *Connaissez-vous ce type d'offre ?*
- ➔ *Qu'est-ce qui vous plairait dans ce type d'offre ? Qu'est-ce que cela pourrait vous apporter ?*
- ➔ *Aimeriez-vous bénéficier de ce type d'offre ? A quelles conditions ?*

- *Si non : qu'est-ce qui vous gênerait dans ce type d'offre ?*
- *Voir relances spécifiques par scénario dans le tableau page suivante*

Planches « catégorie »	Planches « scénarios d'offre » + Thèmes de relances
<p>A. « Je veux rester chez moi quoi qu'il arrive, je ne veux pas déménager »</p>	<p>A.1 Recevoir des services à domicile → Relancer sur les différents types de services</p> <p>A.2 Rendre votre logement plus sûr et plus confortable → Relancer sur les différents types d'aménagement</p> <p>A.3 Séjourner temporairement dans un lieu d'hébergement adapté → Comment nommeriez-vous ce type d'offres ?</p> <p>A.4 Accueillir un étudiant chez soi → Le plus important pour vous, c'est de disposer d'une p... bienveillante ou bien de revenus complémentaires ?</p>
<p>B. « Il faut anticiper la perte d'autonomie et je suis prêt(e) à déménager pour un logement plus adapté »</p>	<p>B.1 Accéder à un portail des offres de logements adaptés → Préférez-vous accéder à ce service par internet ou par l'intern... d'un interlocuteur en face-à-face ?</p> <p>B.2 Déménager pour un logement plus adapté → A quelle distance seriez-vous prêt(e) à déménager : autre commu... autre quartier ? autre résidence ? autre allée ?</p> <p>B.3 Vivre chez un accueillant familial → Qu'est-ce qui fait qu'on peut ne pas se sentir chez soi (d... d'apporter ses meubles, accueillant propriétaire..) ?</p>
<p>C. « Je ne veux pas vieillir seul mais je ne veux pas être entouré(e) uniquement de personnes âgées »</p>	<p>C.1 Vivre dans une maison d'accueil familial → Comment nommeriez-vous ce type d'offres ? → Si la personne associée à une maison de retraite : qu'est-ce qui v... penser à une maison de retraite dans cette offre ?</p> <p>→ A quelle distance de votre logement actuel seriez-vous p... déménager : autre commune ? autre quartier ?</p> <p>→ Qu'est-ce qui pourrait faire que vous vous sentiez chez vous ?</p> <p>→ Ce lieu de vie n'est pas médicalisé. Vous devriez donc déménager... le cas où vous auriez besoin de soins importants. Qu'en pensez-v...</p> <p>C.2 Habiter dans une résidence inter-génération</p> <p>C.3 Habiter dans un village inter-génération</p> <p>C.4 Habiter dans un lieu où l'entraide est valorisée</p>
<p>D. « J'ai envie de profiter des services et d'habiter à côté d'autres personnes comme moi avec qui j'ai des choses à partager »</p>	<p>D.1 Habiter une résidence pour seniors</p> <p>D.2 Vivre en colocation avec un autre senior</p>
<p>E. « Je suis intéressé(e) par un mode de vie plus collectif, mais je veux rester acteur de toutes les décisions qui concernent mon logement »</p>	<p>E.1 Habiter et gérer sa résidence avec d'autres personnes</p> <p>E.2 Construire et gérer sa résidence avec d'autres personnes</p>
<p>F. « En vieillissant, si je commence à souffrir de troubles importants de la mémoire, de l'orientation... et que cela ne me permet pas de rester chez moi, je ne voudrais pas me retrouver dans une maison de retraite classique »</p>	<p>F.1 Résider dans un établissement sécurisé, organisé comme un village</p> <p>F.2 Résider dans un établissement ouvert sur le quartier</p>

Présentation des offres

A. « Je veux rester chez moi quoi qu'il arrive, je ne veux pas déménager »

A.1 Recevoir des services à domicile

Vous recevez chez vous des prestataires de services pour vous aider dans votre vie quotidienne :

- Portage de repas à domicile
- Aide-ménagère
- Coiffeur
- Soins infirmiers
- Aide administrative (prise de rendez-vous, papiers à remplir, gérer les factures...)



Des services pour rencontrer des gens ou faire des activités à l'extérieur :

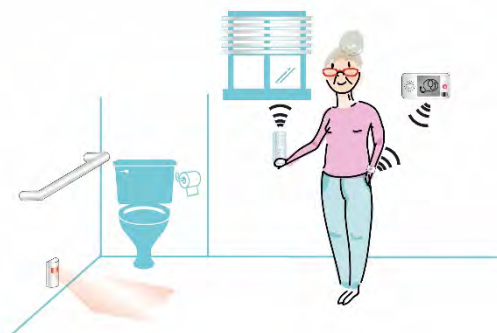
- Visites au domicile
- Courses dans le quartier, promenades accompagnées
- Sorties : cinéma, théâtre, expositions, musée, conférences...
- Activités physiques adaptées
- Activités de groupe et déplacements en voiture si nécessaire

Certains services peuvent être financés par des aides ou des avantages fiscaux (sous conditions).

A.2 Rendre votre logement plus sûr et plus confortable

Votre logement peut être adapté pour vous aider à rester autonome le plus longtemps possible :

- Douche à l'italienne, barre d'appui, portes coulissantes, chemin lumineux, positionnement des prises et interrupteurs
- Détecteurs pour prévenir en cas de chute ou d'inactivité anormale
- Pilotage automatique de la lumière, du chauffage, des volets,...
- Téléassistance avec bouton d'appel ou écran, 24/7



Vous recevez la visite d'un expert qui vient faire un diagnostic de votre logement actuel. Avec vous, il fait la liste des travaux qui pourraient être réalisés.

Certains travaux peuvent être financés par des aides ou subventions : l'expert vous aide à les identifier et à remplir les dossiers.

A.3 Séjourner temporairement dans un lieu d'hébergement adapté

Pour vous reposer du quotidien, un lieu de séjour vous accueille pendant quelques jours ou quelques semaines.

Il est situé à proximité de Lyon, dans un cadre agréable et proche de la nature.



Vous partagez des moments de convivialité avec les autres résidents (repas en commun, activités...).

Cela permet de prendre des vacances, rompre la solitude, se remettre tranquillement après un séjour à l'hôpital avant de rentrer chez soi...

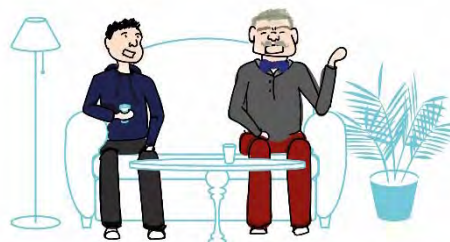
On peut être aidé ou écouté par des bénévoles. L'établissement n'est pas médicalisé.

A.4 Accueillir un étudiant chez soi

A condition d'avoir la place (une chambre indépendante), vous accueillez un étudiant qui vient habiter chez vous, pendant 1 an par exemple.

Une association vous met en relation avec des personnes de confiance. Elle vous aide à trouver la bonne personne.

L'étudiant participe aux charges, mais ne paie pas de loyer : en contrepartie, il s'engage à une présence régulière et bienveillante, et peut rendre quelques services de temps à autre. Pour profiter du service de l'association (mise en relation et suivi), vous payez une cotisation annuelle.



B. « Il faut anticiper la perte d'autonomie et je suis prêt(e) à déménager pour un logement plus adapté »

B.1 Accéder à un portail des offres de logements adaptés

Un site Internet qui regroupe toutes les solutions de logements adaptés sur votre territoire

Toutes les offres sont identifiées et peuvent être classées :

- Localisation par quartier ou commune,
- Taille du logement et coût,
- Niveau d'adaptation,
- Type d'habitat : maison, appartement, résidence senior, résidence classique, intergénérationnel...
- Locatif (privé et social) ou accession.

Une offre vous intéresse ? Vous pouvez déposer directement une demande sur le site, ou bien vous adresser à un interlocuteur dédié.



B.2 Déménager pour un logement plus adapté

Votre bailleur vous aide à identifier, dans son parc de logement (votre résidence ou une autre), un appartement mieux adapté.

Il s'agit d'appartements neufs ou rénovés, plus confortables et plus sûrs.

Ils sont situés dans des résidences classiques, où vivent des personnes de tous les âges.



Des commerces et des services se trouvent à proximité.

B.3 Vivre chez un accueillant familial

Une famille vous accueille dans son logement, en échange d'une rémunération que vous lui versez directement.

- La famille assure le gîte, le couvert et la blanchisserie, la journée et la nuit.
- Elle peut vous accompagner dans les actes de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette) et dans vos déplacements à l'extérieur.
- Vous disposez d'une chambre de 9 m² min. si vous êtes seul(e), de 16 m² si vous êtes en couple, et de commodités privées.
- Vous avez libre accès aux pièces communes et vous participez à la vie quotidienne de la famille.



L'accueil peut être temporaire, à temps partiel ou permanent.

C. « Je ne veux pas vieillir seul mais je ne veux pas être entouré(e) uniquement de personnes âgées »

C.1 Vivre dans une maison d'accueil familial

Une maison qui regroupe 4 appartements :

- 3 appartements occupés par des personnes âgées et personnes handicapées qui souhaitent ne plus vivre isolées,
- 1 appartement occupé par une famille d'accueil qui assure le couvert, la blanchisserie et peut vous accompagner dans les actes de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette) ainsi que dans vos déplacements à l'extérieur.



Chacun habite chez soi. Toutefois, des espaces communs (cuisine, salon) permettent de se retrouver régulièrement.

Un tiers (association ou collectivité) est propriétaire de la maison et prend en charge la gestion du service (perception des loyers, versement des salaires...).

C.2 Habiter dans une résidence inter-génération

Un appartement indépendant et privatif, dans une résidence où vivent d'autres seniors, mais aussi des familles et des personnes handicapées.

Les logements et la résidence sont parfaitement adaptés et accessibles, pour garantir des bonnes conditions de confort et de sécurité.



La résidence propose des équipements collectifs pour pratiquer des activités communes : salon, clubs d'activité...

Un animateur organise des activités pour permettre aux résidents de se rencontrer.

C.3 Habiter dans un village inter-génération

Regroupement dans un même lieu :

- d'une résidence pour personnes âgées,
- d'une maison de l'enfance (crèche, halte-garderie, relais d'assistantes maternelles) ,
- de travailleurs handicapés.

L'espace de vie est conçu autour d'une place centrale qui favorise les échanges et les rencontres, dans le respect du rythme de chacun.

Des animations communes sont proposées (sorties, transmission de savoirs, etc.) sur la base du volontariat.



C.4 Habiter dans un lieu où l'entraide est valorisée

Un label « voisins solidaires » est mis en place dans votre immeuble.

Chaque habitant peut décider de participer à cette démarche, en plaçant une affichette sur sa porte.

Cela indique une volonté de porter attention à ses voisins, au travers :

- de visites (offrir des fleurs pour un anniversaire...)
- de « petits services » (nourrir un animal pendant les vacances, bricolage...)
- ...



D. « J'ai envie de profiter des services et d'habiter à côté d'autres personnes comme moi avec qui j'ai des choses à partager »

D.1 Habiter une résidence pour seniors

Des logements individuels, sécurisés et confortables.

- Aucun seuil, une douche de plain-pied avec tous les éléments de sécurité nécessaires, du carrelage antidérapant dans la pièce d'eau, une cuisine toute équipée...

Une résidence à proximité du centre ville.

- Située dans un quartier agréable, proche des commerces, services et transports

Des activités et des services.



- Des parties communes dans la résidence pour pratiquer des activités de groupe, pour se retrouver entre voisins.
- Des services « à la carte », selon les envies : restauration, clubs d'activités, animations, sorties...

Une résidence sécurisée :

- Un réceptionniste et un régisseur assurent l'accueil de la résidence 7 jours / 7, chaque appartement est équipé d'un interphone.
- Une entrée sécurisée par un service d'accueil et des digicodes.

D.2 Vivre en colocation avec un autre senior

Une association ou un site vous met en relation avec des personnes partageant vos centres d'intérêt et vos valeurs.

Le loyer est partagé entre les colocataires.



E. « Je suis intéressé(e) par un mode de vie plus collectif, mais je veux rester acteur de toutes les décisions qui concernent mon logement »

E.1 Habiter et gérer sa résidence avec d'autres personnes

Avec d'autres personnes qui partagent votre projet de vivre en communauté, vous décidez de vivre ensemble dans une résidence qui sera plus adaptée aux besoins que vous rencontrerez en vieillissant.

La résidence existe déjà : les logements sont indépendants, mais peuvent être mitoyens, voire communicants.

Toutes les décisions qui concernent la vie commune (les activités, les services, l'utilisation des équipements...) sont prises collectivement.

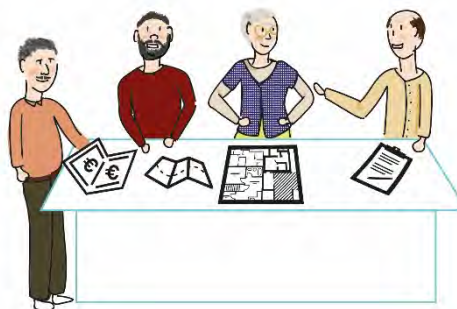


E.2 Construire et gérer sa résidence avec d'autres personnes

Vous construisez aujourd'hui une résidence qui sera plus adaptée aux besoins que vous rencontrerez en vieillissant.

Avec des personnes qui partagent votre projet de vivre en communauté, vous vous organisez en coopérative d'habitants pour construire et pour gérer votre propre résidence.

Vous réalisez entièrement (sur plusieurs années) le projet selon vos envies. Toutes les décisions sont prises collectivement.



F. « En vieillissant, si je commence à souffrir de troubles importants de la mémoire, de l'orientation... et que cela ne me permet pas de rester chez moi, je ne voudrais pas me retrouver dans une maison de retraite classique »

F.1 Résider dans un établissement sécurisé, organisé comme un village

Cet établissement accueille des personnes âgées présentant des troubles importants de la mémoire, de l'orientation, etc.

Il est organisé comme un village. Tout est pensé pour qu'on puisse renouer avec une vie presque ordinaire :

- On y trouve un coiffeur, des commerces, un café...
- Aucun horaire n'est imposé.

Ce lieu est sécurisé : on peut donc s'y déplacer sans contrainte. Mais on ne peut pas en sortir seul.



F.2 Résider dans un établissement ouvert sur le quartier

Cet établissement accueille des personnes âgées présentant des troubles importants de la mémoire, de l'orientation, etc.

Une rue animée, qui le traverse, accueille des commerces, des loisirs, des restaurants...

Tous les résidents peuvent circuler librement dans ce lieu de vie mais aussi à l'extérieur (si on le souhaite, on peut nous remettre une « montre d'autonomie » permettant de demander de l'aide si on se perd).



Les habitants du quartier peuvent se rendre dans ce lieu afin de profiter des commerces et services qui y sont installés.

Direction de la prospective et du dialogue public

Corinne HOOGE - chooge@grandlyon.com

Caroline RICHEMONT - crichemont@grandlyon.com

Direction de l'habitat et du logement

Martine CHANAL - mchanal@grandlyon.com

Pôle personnes âgées et personnes handicapées

Caroline LOPEZ - clopez@grandlyon.com

WWW.
MILLENAIRE3.
COM

RETROUVEZ
TOUTES LES ÉTUDES SUR

MÉTROPOLE DE LYON
DIRECTION DE LA PROSPECTIVE
ET DU DIALOGUE PUBLIC
20 RUE DU LAC
CS 33569
69505 LYON CEDEX 03